HIVER 1987

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

NUMÉRO 11-008F

STATISTICS CANADA STATISTIQUE CANADA
JAN 5 1988
LIBRARY
BIBLIOTHÈQUE
C.3

LES HOMICIDES AU CANADA ☐ LISTE D'ARTICLES PARUS EN 1987 ☐ FAITS SAILLANTS DU RECENSEMENT DE 1986

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

NOUVEAU ! COMPREND DES DONNÉES DU RECENSEMENT DE 1986 AINSI QUE DES DONNÉES SUR LES PETITES ENTREPRISES ET LE COMMERCE DES SERVICES ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS.

RECUEIL STATISTIQUE DES ÉTUDES DE MARCHÉ, 1987-1988

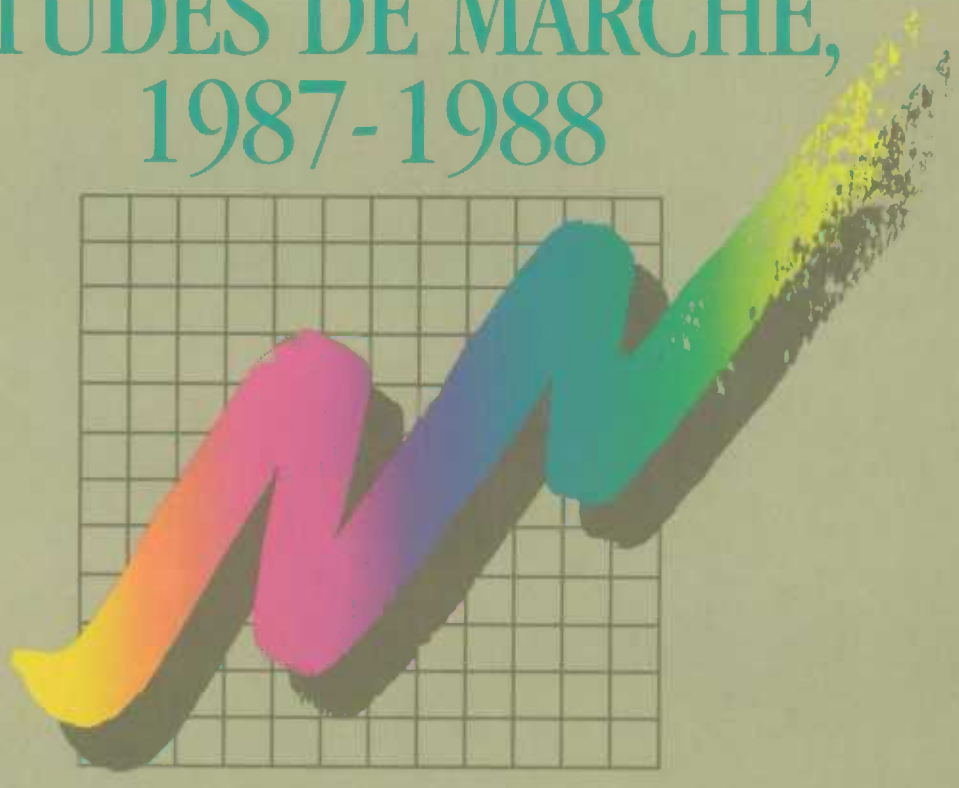

UN INVESTISSEMENT SÛR

Investissez dans la source d'information statistique la plus complète qui soit sur le marché canadien de la consommation. Le *Recueil statistique des études de marché, 1987-1988* vous donne plus de données sur:

LES CONSOMMATEURS
y compris les revenus, le niveau de scolarité et les dépenses familiales;

59 VILLES
y compris le logement, la main-d'oeuvre et le profil des consommateurs;

LES AFFAIRES
y compris le commerce de détail, la finance, l'immobilier et l'automobile;

L'ÉCONOMIE
y compris l'investissement, les petites entreprises et le marché du travail;

LE COMMERCE INTERNATIONAL
y compris le commerce des services entre le Canada et les États-Unis et les échanges entre le Canada et ses principaux partenaires commerciaux;

LA SITUATION À VENIR
c'est-à-dire des projections des tendances relatives aux dépenses des consommateurs, aux revenus, aux prix, etc.

LE *RECUEIL STATISTIQUE DES ÉTUDES DE MARCHÉ, 1987-1988* VOUS EN DONNE PLUS POUR VOTRE ARGENT.

Le *Recueil statistique des études de marché* possède maintenant une couverture rigide. Il comprend plus de 700 pages de tableaux statistiques, 59 graphiques, des notes, des définitions et un index.

N° 63-224 au répertoire Canada: $85 l'exemplaire Autres pays: $101 l'exemplaire

Pour commander votre exemplaire, remplissez et postez le bon de commande se trouvant à l'intérieur de la présente publication ou composez le numéro sans frais 1-800-267-6677 et portez votre commande à votre compte Visa ou MasterCard.

BCAM (GC 130 13)

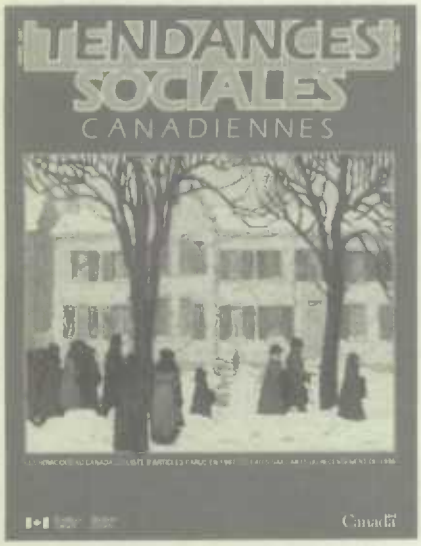

Retour de l'église, une oeuvre de Lawren S. Harris peinte en 1919 et offerte au Musée des beaux-arts du Canada en 1960 (huile sur toile de 101.6 cm sur 121.9 cm).

À propos de l'artiste :

Lawren S. Harris (1885-1970) est un des premiers artistes du Groupe des Sept dont les oeuvres sont réputées mondialement. Il est né à Brantford (Ontario) et a fait ses études au St. Andrew's College et à la University of Toronto. C'est après avoir étudié les arts pendant quatre hivers consécutifs en Europe qu'il a commencé, de retour au Canada, sa carrière de peintre. Plusieurs de ses esquisses et dessins impressionnistes témoignent des nombreux voyages qu'il a effectués à travers le Canada.

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

TABLE DES MATIÈRES

Les homicides au Canada 2
par Holly Johnson

Les femmes dans les professions libérales à prédominance masculine 7
par Katherine Marshall

La population urbaine au Canada 12
par Mary Anne Burke

Profil statistique de Calgary 19
par Nat Stone

Les habitations à loyer modique à Toronto : 40 ans d'existence 24
par Susan McMillan

Les femmes chefs de famille monoparentale 31
par Maureen Moore

Faits saillants du recensement de 1986 : Le vieillissement de la population canadienne 37
par Mary Sue Devereaux

Indicateurs sociaux 39

Liste d'articles parus en 1987 ***Quatrième de couverture***

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

Directeur	Craig McKie
Rédacteur en chef	Colin Lindsay
Rédactrice en chef adjointe	Mary Sue Devereaux
Directrice adjointe et responsable du marketing	Mary Anne Burke
Directrice adjointe et responsable de la production	Jo-Anne Parliament
Collaboratrice	Lucie Deschênes
Coordonnatrice de la production	Cheryl Sarazin

Direction artistique et composition	Division des publications, Statistique Canada
Conception graphique	Griffe Design
Photos	Centre de la photo (Approvisionnements et Services Canada), City of Toronto Archives, Expansion industrielle régionale, Herb Nott and Co. Ltd. et Police d'Ottawa.
Comité de revue	J.W. Coombs, J. Hagey, I. Macredie, D.B. Petrie, G.E. Priest et E.T. Pryor

Remerciements
Gail Aubé, Martin Blais, Catherine Bronson, Shelley Donald, Beryl Gorman, Lucie Lamadeleine, Aurore Leblanc, Shirley Neill, Daniel Scott, Cathy Shea, Rick Soulard, Tim Stringer

Tendances sociales canadiennes (n° 11-008F au répertoire) est publiée quatre fois l'an par Statistique Canada, Ottawa (Ontario), Canada, K1A 0T6. Copyright 1987 par Statistique Canada, tous droits réservés. Courrier de première classe payé à Ottawa, Canada. Tarif d'abonnement : un an - Canada, $44; à l'étranger, $50. Coût au numéro : Canada, $12.50; à l'étranger, $15. Envoyer les bons d'abonnement et les avis de changement d'adresse à : Statistique Canada, Vente des publications, Ottawa (Ontario), Canada, K1A 0T6. Prière de nous communiquer six semaines à l'avance l'ancienne et la nouvelle adresses. Abonnements par téléphone (sans frais d'appel) : **1-800-267-6677**. Toute correspondance peut être adressée au Directeur, **Tendances sociales canadiennes**, Statistique Canada, immeuble Jean-Talon, 11e étage, Ottawa (Ontario), Canada, K1A 0T6. La revue **Tendances sociales canadiennes** ne pourra être tenue responsable de la perte de documents non réclamés. Le lecteur peut reproduire sans autorisation des extraits de cette publication à des fins personnelles à condition d'indiquer la source en entier. Toutefois, la reproduction de cette publication, en tout ou en partie, à des fins commerciales ou à des fins de redistribution nécessite au préalable l'obtention d'une autorisation écrite des Services d'édition, Agent de droit d'auteur, Centre d'édition du gouvernement du Canada, Ottawa (Ontario), Canada, K1A 0S9. Les commandes en nombre doivent être adressées au bureau régional de Statistique Canada le plus près.

Couverture : ***Retour de l'église*** par Lawren S. Harris Collection : Musée des beaux-arts du Canada, Ottawa.

ISSN 0831-[illegible]

LES HOMICIDES AU CANADA

par Holly Johnson

Le taux d'homicides au Canada a connu diverses tendances au cours des vingt-cinq dernières années. Entre 1962 et 1977, le nombre d'homicides pour 100,000 habitants a augmenté de façon régulière pour passer de 1.4 à 3.1. Entre 1978 et 1985, le taux d'homicides a par contre été relativement stable, ayant varié entre 2.5 et 2.8. Puis, en 1986, il a baissé de façon marquée à 2.2, son niveau le plus bas depuis 1971.

Le nombre absolu d'homicides a connu une évolution similaire. Entre 1962 et 1977, le nombre d'homicides a presque triplé, étant passé de 265 à 711. Puis, entre 1978 et 1984, il s'est stabilisé, ayant varié entre un sommet de 682 en 1983 et un creux de 593 en 1980. En 1986, seulement 561 homicides ont été commis au Canada, comparativement à 704 en 1985.

Même si les homicides reçoivent beaucoup de publicité, ils ne correspondent qu'à une faible proportion de tous les crimes de violence signalés. Entre 1962 et 1985, les homicides représentaient entre 0.4% et 0.6% de tous les crimes de violence signalés. En 1986, cette proportion baissait encore pour atteindre 0.3%.

Le taux d'homicides est aussi relativement faible en comparaison des autres genres de décès attribuables à des causes non naturelles. En 1985, 2.8 homicides pour 100,000 habitants étaient commis; cette même année, pour 100,000 habitants, on notait 16.2 décès attribuables à des accidents de la circulation, 14.9 décès attribuables à d'autres accidents et 12.9 suicides.

Taux d'homicides plus importants dans l'Ouest

Comme c'est le cas pour d'autres crimes de violence, les taux d'homicides sont en général plus élevés dans les provinces de l'Ouest et moins élevés dans la région de l'Atlantique. En 1986, le Manitoba présentait le taux le plus élevé, soit 4.4 homicides pour 100,000 habitants. La Colombie-Britannique (3.1) et l'Alberta (2.7) avaient également des taux d'homicides relativement élevés. De son côté, l'Île-du-Prince-Édouard n'a enregistré aucun homicide en 1986, tandis que Terre-Neuve connaissait un taux d'homicides de seulement 0.7 pour 100,000 habitants au cours de la même année.

Les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon présentaient des taux d'homicides de beaucoup supérieurs au taux national. En 1986, on a commis 27.5 homicides pour 100,000 habitants dans les Territoires du Nord-Ouest et 13.1 homicides pour 100,000 habitants au Yukon.

Armes à feu et autres moyens utilisés lors d'un homicide

De 1976 à 1978, les homicides perpétrés au moyen d'une arme à feu représentaient environ 38% des homicides commis annuellement. En 1979, année où la loi concernant le contrôle des armes à feu est entrée en vigueur, la proportion a diminué à 33%. Depuis, cette proportion est demeurée à peu près la même, sauf en 1982,

où elle a augmenté à 37%. En 1986, 31% des homicides ont été commis au moyen d'une arme à feu. La proportion d'homicides commis au moyen d'une arme de poing est toutefois demeurée relativement stable. Entre 1976 et 1985, environ 10% des homicides ont été commis chaque année au moyen d'une arme de poing. En 1986, la proportion a toutefois baissé à 7%.
Entre 1976 et 1986, la proportion d'homicides commis à l'aide d'une arme pointue s'est accrue, étant passée de 20% à 29%, tandis que la proportion d'homicides causés par des coups est demeurée à 22%.

Moyens utilisés pour commettre un homicide, 1976 et 1986

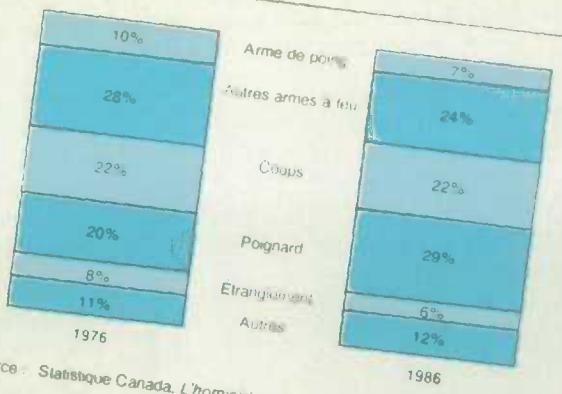

Source : Statistique Canada, *L'homicide au Canada*, nº 85-209 au répertoire.

Homicides commis pendant la perpétration d'un autre acte criminel

En 1986, 17% des homicides ont été commis pendant la perpétration d'un autre acte criminel. Cette proportion a toutefois passablement varié au cours des dix dernières années. Elle est passée de 13% en 1976 à environ 20% en 1981 et 1982, pour descendre à 14% en 1984.

Le vol qualifié, le vol et l'introduction par effraction ont été les actes criminels qui ont le plus souvent entraîné des homicides. La proportion d'homicides commis durant la perpétration d'une de ces trois infractions est passée de 8% en 1976 à 13% en 1985, puis elle a baissé à 11% en 1986. Les homicides commis au cours d'une agression sexuelle représentaient 2% de tous les homicides commis en 1976, 6% en 1981 et 4% en 1986.

Les genres d'actes criminels entraînant un homicide diffèrent selon le sexe de la victime. L'infraction la plus courante entraînant la mort, chez les femmes, était l'agression sexuelle, tandis que, chez les hommes, le vol qualifié, le vol et l'introduction par effraction étaient les infractions les plus courantes entraînant la mort.

Homicides et consommation d'alcool et de drogues

Dans une proportion importante d'homicides, le suspect ou la victime avait consommé de l'alcool ou des drogues. Entre le quart et le tiers des homicides commis de 1976 à 1986 étaient liés à la consommation de ces substances, et principalement à la consommation d'alcool. En 1986, par exemple, 22% des homicides ont été classés dans la catégorie des homicides liés à la consommation d'alcool, tandis que 3% ont été classés dans la catégorie des homicides liés à la consommation de drogues.

Forte proportion d'homicides résolus

Par comparaison aux autres actes criminels, la police résout une forte proportion d'homicides. En 1986, des accusations ont été portées dans 76% des cas d'homicide, tandis que dans 9% des cas un suspect a été identifié mais n'a pas été mis en accusation. Dans la plupart

► *Suite à la page 4*

été identifié mais n'a pas été mis en accusation. Dans la plupart de ces cas, soit que le suspect se soit suicidé immédiatement après l'affaire, soit qu'il ait avoué son crime et soit mort par la suite, soit qu'il ait été interné dans un hôpital psychiatrique. Quinze pour cent des homicides commis en 1986 n'ont pas été résolus.

Dans les autres cas de crimes de violence enregistrés en 1986, la police a porté des accusations dans seulement 40% des cas, tandis que 30% ont été classés sans mise en accusation. Près de 30% des crimes de violence qui n'étaient pas des homicides n'ont pas été résolus.

Suspects d'homicide

La plupart des suspects d'homicide sont des jeunes hommes. En 1986, 57% des suspects d'homicide étaient des hommes âgés de 29 ans ou moins. Dans l'ensemble, les hommes représentaient 85% des suspects d'homicide pour cette année. Le profil des suspects d'homicide selon l'âge et le sexe est demeuré relativement le même au cours des dix dernières années.

Entre 1976 et 1986, le pourcentage annuel de suspects d'homicide d'origine autochtone variait entre 18% et 23%. En 1986, 20% des suspects d'homicide étaient des autochtones, proportion considérablement supérieure aux 3% que représentent les autochtones par rapport à l'ensemble de la population.

Victimes d'homicide

De façon générale, un peu plus du tiers des

L'homicide et le *Code criminel*

Actuellement, il existe trois catégories d'homicide : le meurtre, l'homicide involontaire coupable et l'infanticide. Selon les rapports de police, la plupart des homicides, environ 91% chaque année, sont des meurtres. Les homicides involontaires coupables représentent 8% de tous les homicides, tandis que les infanticides représentent moins de 1% du total.

La catégorie des meurtres se subdivise en meurtres au premier degré et en meurtres au deuxième degré. Sont considérés comme des meurtres au premier degré : un meurtre commis avec préméditation, un meurtre d'agent de police ou de détention agissant dans l'exercice de ses fonctions, un meurtre commis pendant la perpétration de certains autres actes criminels, comme les détournements, les enlèvements et les infractions d'ordre sexuel, et un meurtre commis par une personne qui a déjà été reconnue coupable d'un meurtre au premier ou au deuxième degré. Tous les autres meurtres sont considérés comme des meurtres au deuxième degré.

La peine encourue pour les meurtres au premier ou au deuxième degré est la prison à perpétuité. Les personnes reconnues coupables de meurtre au premier degré sont admissibles à la libération conditionnelle après 25 ans d'incarcération; celles qui ont été reconnues coupables de meurtre au deuxième degré doivent d'abord faire 10 ans de prison avant de devenir admissibles à la libération conditionnelle.

L'homicide involontaire coupable se définit en général comme le meurtre non prémédité d'une personne. La peine maximale pour un homicide involontaire coupable est la prison à vie.

Il y a infanticide lorsqu'une mère cause la mort de son enfant nouveau-né; l'infanticide entraîne une peine maximale de cinq ans d'emprisonnement.

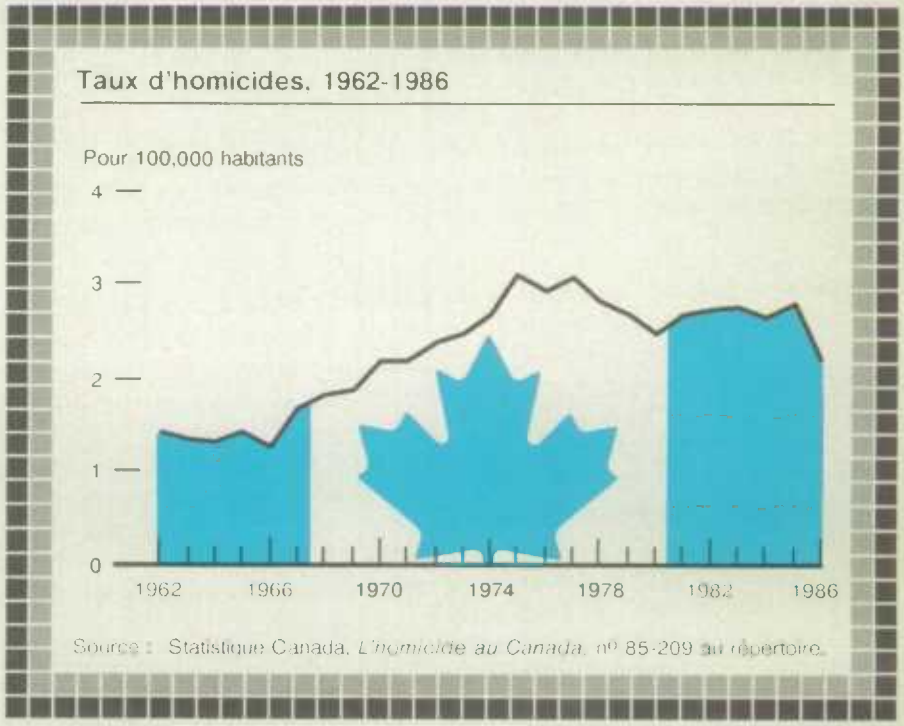

Source : Statistique Canada, *L'homicide au Canada*, nº 85-209 au répertoire.

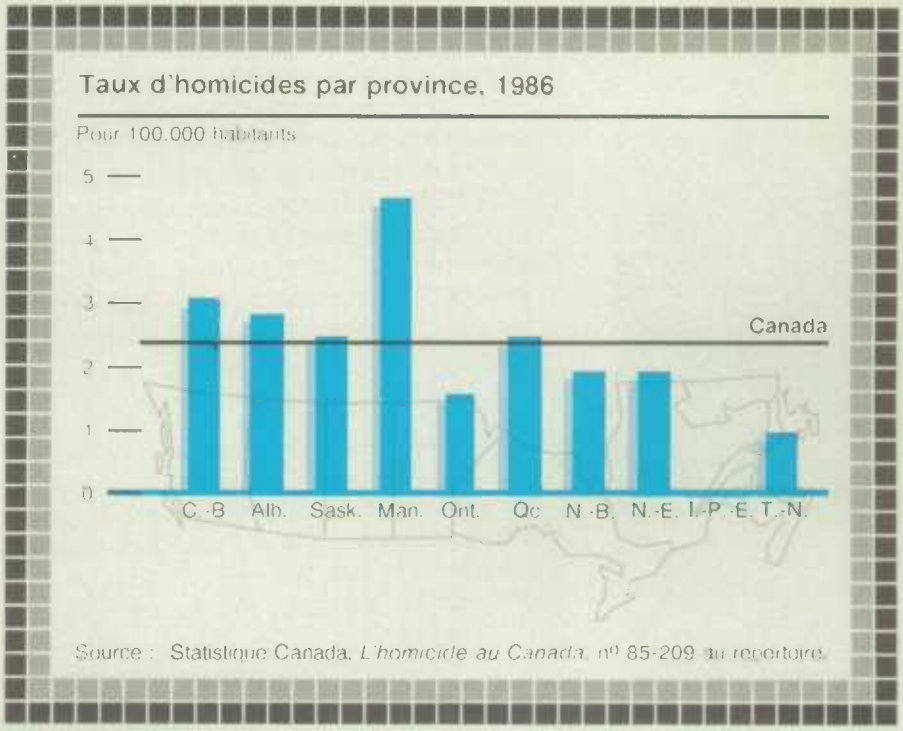

Source : Statistique Canada, *L'homicide au Canada*, nº 85-209 au répertoire.

Taux d'homicides au Canada et dans d'autres pays

Le taux d'homicides au Canada s'est toujours situé entre le tiers et le quart du taux enregistré aux États-Unis. En 1986, le taux d'homicides au Canada était de 2.2, comparativement à 8.6 aux États-Unis.

En comparaison des autres pays utilisant des méthodes comparables de mesure des homicides, le taux d'homicides au Canada, qui était de 2.8 en 1985, était plus élevé qu'en Écosse (1.1), qu'en Angleterre et au pays de Galles (1.2) et qu'en Suède (1.5), mais moins élevé qu'en Italie (4.4) et qu'en France (4.6).

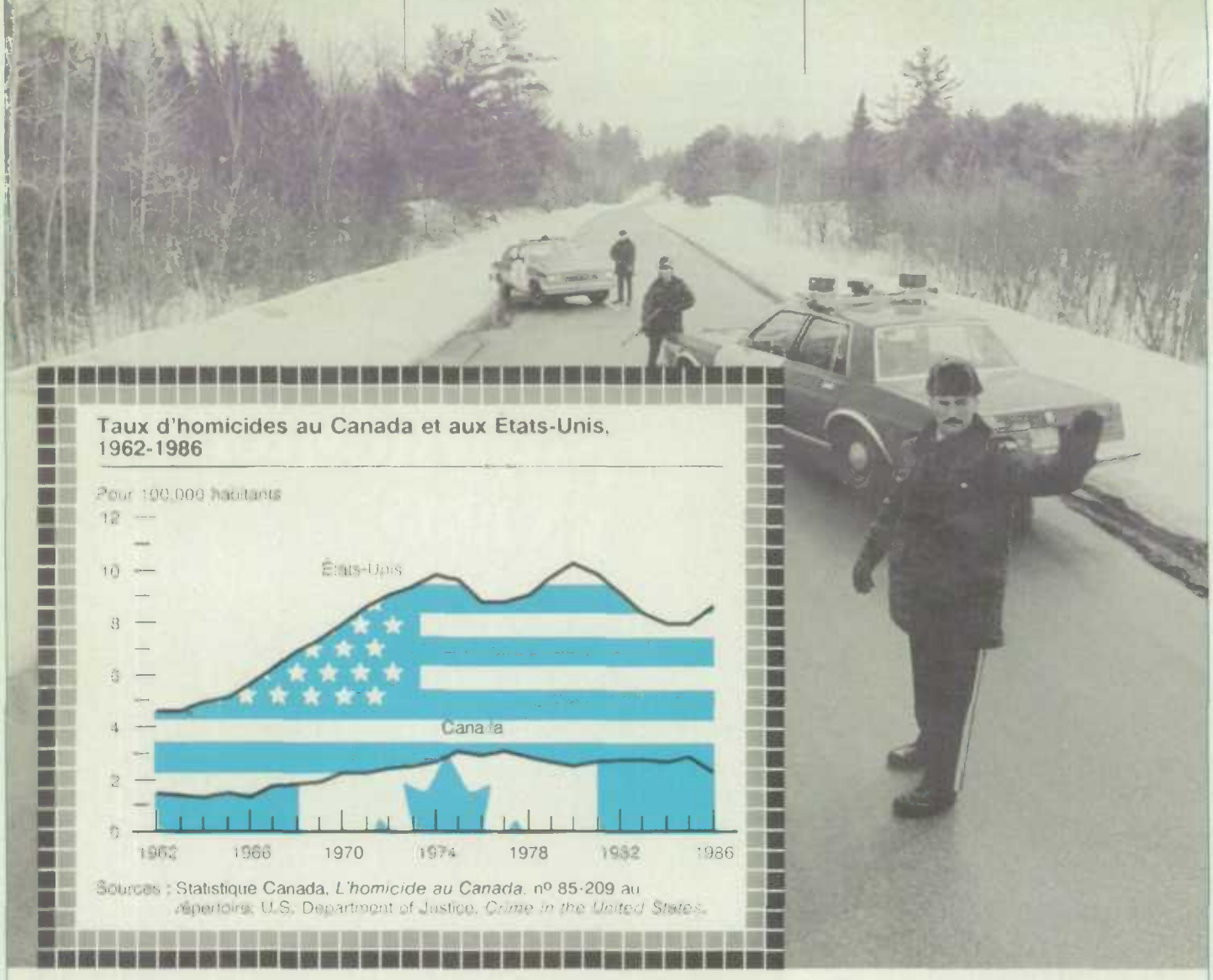

Taux d'homicides au Canada et aux États-Unis, 1962-1986

Sources : Statistique Canada, *L'homicide au Canada*, nº 85-209 au répertoire; U.S. Department of Justice, *Crime in the United States*.

victimes d'homicide sont des femmes et les deux tiers environ sont des hommes. En 1986, 36% des victimes étaient de sexe féminin et 64% de sexe masculin. Environ la moitié des victimes étaient âgées d'entre 18 et 39 ans.

La proportion des victimes autochtones a fluctué au cours des dix dernières années, s'étant située entre 12% et 19%. En 1986, 14% des victimes d'homicide étaient d'origine autochtone.

Lien entre le suspect et la victime et lieu de perpétration de l'homicide

L'image la plus répandue que l'on se fait d'un homicide est celle d'un inconnu qui attaque un passant dans un parc ou une allée sombre. Bien que cela arrive, la plupart des homicides sont commis dans des résidences et mettent en cause des personnes qui se connaissent.

Dans 40% des homicides résolus en 1986, le suspect et la victime avaient des liens de parenté, tandis que dans 35% des cas le suspect et la victime entretenaient des relations sociales ou des relations d'affaires. Dans seulement 25% des cas, le suspect et la victime ne se connaissaient pas.

Dans la plupart des cas d'homicide de type familial, le suspect faisait partie de la famille immédiate de la victime (couple marié ou vivant en union libre) : dans 37% de ces cas, une femme était tuée par son mari; dans 29%, un enfant était tué par un de ses parents; dans 10%, un parent était tué par un enfant; dans 10%, un mari était tué par sa femme; 4% étaient des fratricides; et dans 9% des cas d'homicide de type familial la victime ou l'agresseur pouvait être un grand-parent, un oncle, une tante ou un cousin.

La plus forte proportion des homicides a été perpétrée au domicile de la victime. En 1986, 47% des homicides ont été commis au domicile de la victime, qui pouvait être aussi celui du suspect. Par ailleurs, 9% des homicides ont été commis au domicile du suspect. Seulement 17% des

homicides ont été perpétrés dans un lieu public, 10% ont été commis dans un endroit privé (par exemple dans une autre résidence), tandis que 2% ont été commis dans des établissements correctionnels et 5% dans d'autres endroits. Le lieu de perpétration de 9% des homicides n'était pas connu.

Les homicides commis au domicile de la victime sont plus susceptibles de mettre en cause des gens ayant un lien de parenté. En 1986, les personnes impliquées avaient, dans plus de la moitié des cas (53%), un lien de parenté, tandis que dans 17% des cas elles étaient des connaissances. Une assez forte proportion (12%) a toutefois été commise durant la perpétration d'un autre acte criminel, et les individus n'avaient pas de lien de parenté. Dans 4% des cas, la victime ne connaissait pas le suspect. Quatorze pour cent des cas n'ont pas été résolus.

La nature des homicides et les circonstances dans lesquelles ils sont commis varient selon le sexe de la victime. Les femmes sont plus sujettes que les hommes à être tuées dans leur propre maison par quelqu'un ayant un lien de parenté avec elles. En 1986, 61% des victimes d'homicide de sexe féminin ont été tuées chez elles, en comparaison de 40% chez les victimes de sexe masculin. Cette même année, 62% des victimes d'homicide de sexe féminin, par rapport à 27% des victimes de sexe masculin, ont été tuées par quelqu'un qui était uni à elles par un lien de parenté, de mariage ou d'union libre. En outre, la très grande majorité (79%) des victimes de l'homicide d'un conjoint était des femmes.

Meurtres d'agents de police et d'employés d'établissement correctionnel

Le nombre d'agents de police tués dans l'exercice de leurs fonctions au Canada n'a pas beaucoup varié au cours des vingt-cinq dernières années. Entre 1962 et 1986, 92 agents de police ont été tués, soit environ 4 par année. Le nombre annuel de meurtres d'agent de police se situait entre 1 et 11. Quatre agents de police ont été tués en 1986.

Entre 1962 et 1986, 16 employés d'établissement correctionnel ont été tués dans l'exercice de leurs fonctions. Le nombre le plus élevé enregistré pour de tels homicides annuellement est 3 et il a été atteint en 1975, en 1978 et en 1982. En 1986, aucun employé d'établissement correctionnel n'a été tué.

Holly Johnson est analyste au Centre canadien de la statistique juridique de Statistique Canada.

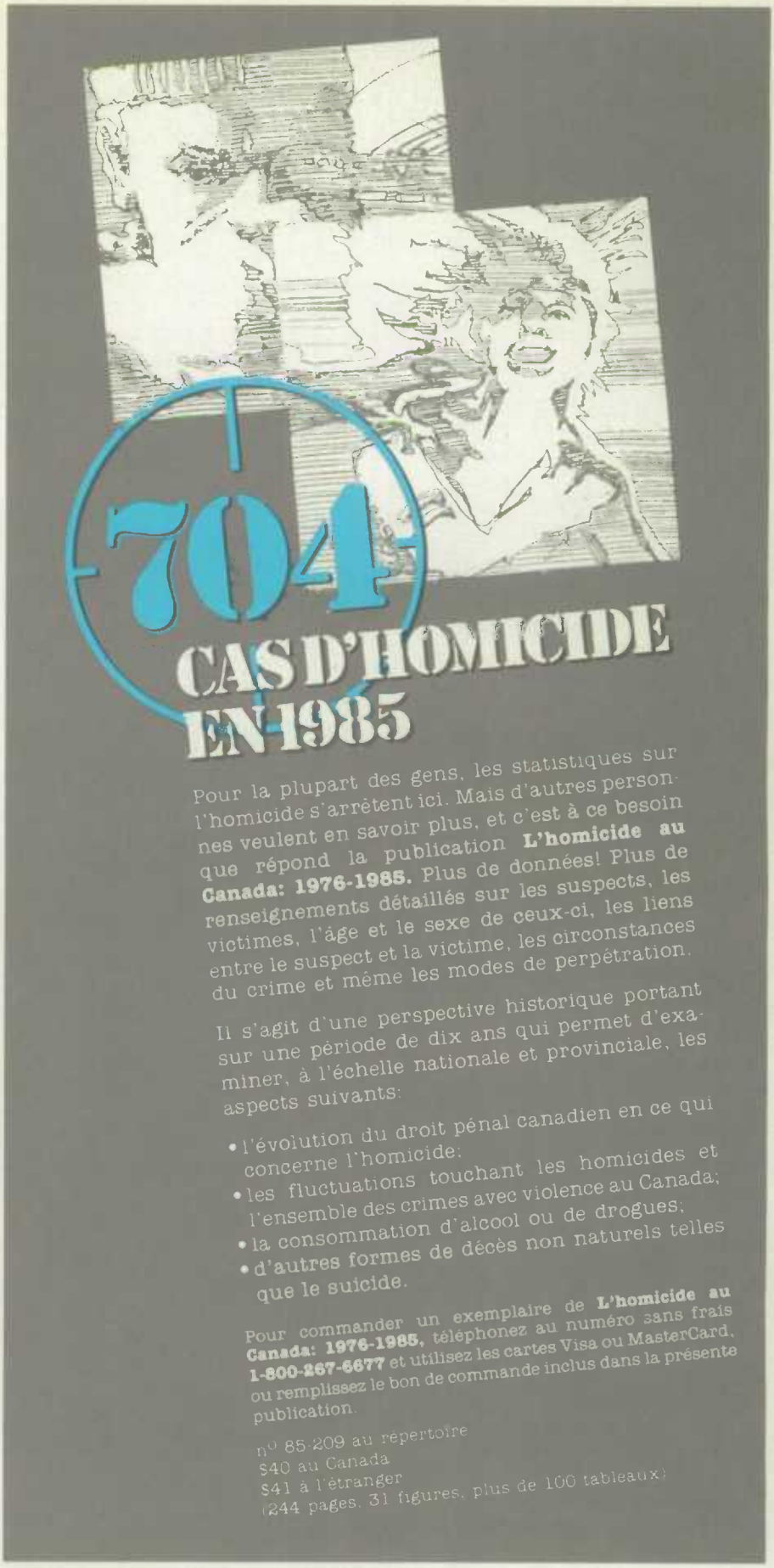

Pour la plupart des gens, les statistiques sur l'homicide s'arrêtent ici. Mais d'autres personnes veulent en savoir plus, et c'est à ce besoin que répond la publication **L'homicide au Canada: 1976-1985.** Plus de données! Plus de renseignements détaillés sur les suspects, les victimes, l'âge et le sexe de ceux-ci, les liens entre le suspect et la victime, les circonstances du crime et même les modes de perpétration.

Il s'agit d'une perspective historique portant sur une période de dix ans qui permet d'examiner, à l'échelle nationale et provinciale, les aspects suivants:

- l'évolution du droit pénal canadien en ce qui concerne l'homicide;
- les fluctuations touchant les homicides et l'ensemble des crimes avec violence au Canada;
- la consommation d'alcool ou de drogues;
- d'autres formes de décès non naturels telles que le suicide.

Pour commander un exemplaire de **L'homicide au Canada: 1976-1985,** téléphonez au numéro sans frais **1-800-267-6677** et utilisez les cartes Visa ou MasterCard, ou remplissez le bon de commande inclus dans la présente publication.

nº 85-209 au répertoire
$40 au Canada
$41 à l'étranger
(244 pages, 31 figures, plus de 100 tableaux)

LES FEMMES DANS LES PROFESSIONS LIBÉRALES À PRÉDOMINANCE MASCULINE

par Katherine Marshall

La forte hausse du taux d'activité chez les femmes est une des tendances sociales qui ont le plus marqué la société canadienne au cours des dernières décennies. On remarque cependant que, même si le nombre de femmes actives a augmenté, la plupart des femmes qui travaillent sont encore employées dans des professions dites de femmes, lesquelles sont souvent mal rémunérées et peu prestigieuses.

On constate toutefois que, entre 1971 et 1981, les femmes ont gagné du terrain dans le domaine des professions qui sont traditionnellement à prédominance masculine. Ces professions présentent un intérêt particulier étant donné que, en général, elles sont parmi les mieux rémunérées au Canada et confèrent un statut social élevé.

Dans le présent article, par «profession libérale» on entend une profession dans laquelle 45% ou plus des gens qui l'exerçaient en 1981 possédaient au moins un baccalauréat. Pour assurer la comparabilité des données, on considère les mêmes professions comme ayant été des professions libérales en 1971. Une profession a été classée comme profession à prédominance masculine si 65% ou plus des personnes qui l'exerçaient en 1971 étaient des hommes. Au total, 46 professions (ou groupes de professions) ont été classées comme étant des professions libérales et 34 d'entre elles ont été classées comme étant à prédominance masculine.

Bien que les femmes aient fait des gains importants dans les professions libérales à prédominance masculine dans les années 1970, elles étaient encore passablement sous-représentées dans ces professions en 1981. En outre, comme ces professions sont souvent très exigeantes et comportent une lourde charge de travail, ce qui n'est généralement pas compatible avec leur rôle familial traditionnel, beaucoup de femmes actives oeuvrant dans ces domaines ont dû adopter de nouveaux modèles de comportement. Par exemple, les femmes exerçant une pro-

Femmes dans les professions libérales n'étant pas à prédominance masculine, 1971 et 1981

	Nombre total de femmes			Femmes en % de la croissance totale de l'emploi dans la profession	Femmes en % de l'emploi total dans la profession	
	1971	1981	Variation en % 1971-1981	1971-1981	1971	1981
Psychologues	2,035	4,600	126.0	56.1	48.7	52.6
Travailleurs sociaux	7,230	21,020	190.7	68.8	55.4	63.5
Surveillants : personnel spécialisé des bibliothèques, musées et archives	600	1,440	140.0	79.2	47.4	62.1
Bibliothécaires et archivistes	6,120	13,575	121.8	84.2	77.2	80.9
Conseillers en orientation pédagogique ou professionnelle	1,690	3,050	80.5	92.5	35.8	49.3
Professeurs au niveau préscolaire et primaire	140,500	152,335	8.4	60.6	83.9	81.5
Professeurs au niveau secondaire	56,615	63,320	11.8	27.3	47.2	43.8
Professeurs au niveau postsecondaire	5,730	4,445	-22.4	27.6	49.4	63.9
Professeurs d'enfance exceptionnelle	4,420	15,315	246.5	71.0	75.0	72.1
Physiothérapeutes, ergothérapeutes et autres	5,895	12,525	112.5	86.9	82.9	85.0
Diététiciens et nutritionnistes	2,010	3,280	63.2	91.7	95.9	94.3
Traducteurs et interprètes	1,395	4,340	211.1	64.4	57.1	61.9
Total	**234,240**	**299,250**	**27.8**	**62.3**	**67.4**	**66.2**

Source : Statistique Canada, recensements du Canada.

Les femmes dans les professions libérales n'étant pas à prédominance masculine

La grande majorité des femmes de profession libérale travaille dans les 12 professions qui ne sont pas à prédominance masculine. En 1981, 78% des femmes de profession libérale, comparativement à seulement 30% des hommes du même groupe, exerçaient une de ces professions. En fait, 62% des femmes de profession libérale occupaient, en 1981, un poste d'enseignant, ce qui représente une baisse par rapport au chiffre enregistré en 1971 (79%). La proportion de femmes dans les professions qui ne sont pas à prédominance masculine variait entre 94% chez les diététiciens et nutritionnistes et 44% chez les professeurs du niveau secondaire.

Entre 1971 et 1981, la proportion de femmes a augmenté dans 8 des 12 professions libérales qui ne sont pas à prédominance masculine et a diminué dans les autres. Au total, même si la proportion de femmes n'a diminué que dans 5 des 46 professions libérales, on observe que le pourcentage de femmes dans l'ensemble des professions libérales a en fait légèrement diminué entre 1971 et 1981, étant passé de 43.1% en 1971 à 42.5% en 1981. Cela s'explique du fait que les baisses sont survenues dans les deux principales professions à prédominance féminine, c'est-à-dire chez les professeurs du niveau préscolaire et primaire et chez ceux du niveau secondaire.

fession libérale à prédominance masculine étaient plus susceptibles que les femmes des autres professions de ne jamais se marier ou, si elles se mariaient, d'avoir moins d'enfants ou de ne pas en avoir.

Le nombre total de femmes employées dans les professions libérales à prédominance masculine au Canada est passé de 30,410 en 1971 à 83,340 en 1981; cette augmentation représentait 29% de la croissance globale de l'emploi dans ces professions pendant cette période. Les femmes formaient ainsi 19% de toutes les personnes employées dans les professions libérales à prédominance masculine en 1981, alors qu'elles en représentaient 11% en 1971.

Entre 1971 et 1981, la proportion de femmes a augmenté dans 33 des 34 professions libérales à prédominance masculine. De plus, c'est aux femmes qu'était attribuable la plus grosse part de la croissance globale de l'emploi dans plusieurs de ces professions. En réalité, les femmes représentaient plus de la moitié de l'accroissement total de l'emploi dans 6 des 34 professions libérales à prédominance masculine. La plus forte augmentation a été enregistrée chez les pharmaciens, profession dans laquelle les femmes représentaient 78% de la croissance totale de l'emploi entre 1971 et 1981.

Les autres professions où les femmes représentaient plus de la moitié de la croissance totale de l'emploi sont : les professeurs d'université et le personnel assimilé[1] (55%), les mathématiciens, les statisticiens et les actuaires (55%), les directeurs dans les sciences sociales et les domaines connexes (54%), les optométristes (52%) et les chimistes (51%).

Les femmes représentaient aussi plus de 40% de la croissance totale de l'emploi dans les professions suivantes : les professeurs des collèges communautaires et des écoles de formation professionnelle (45%), les professeurs d'université[1] (44%), les sociologues, les anthropologues et autres spécialistes du domaine social (43%) et les

[1] Le groupe «professeurs d'université» comprend les professeurs titulaires, tandis que le groupe «autres professeurs d'université et personnel assimilé» comprend les professeurs non titulaires et les chargés de cours, les enseignants auxiliaires et les assistants de laboratoire et autres enseignants.

Femmes dans les professions libérales à prédominance masculine, 1971 et 1981

	Nombre total de femmes			Femmes en % de la croissance totale de l'emploi dans la profession	Femmes en % de l'emploi total dans la profession	
	1971	1981	Augmentation en % 1971-1981	1971-1981	1971	1981
Postes de direction en sciences naturelles et en ingénierie	70	800	1,042.9	7.6	2.7	6.6
Postes de direction en sciences sociales et dans les domaines connexes	760	3,805	400.7	54.2	33.8	48.2
Administrateurs en enseignement et dans les domaines connexes	6,445	9,120	41.5	41.2	21.5	25.0
Chimistes	895	1,975	120.7	50.8	11.8	20.4
Géologues	145	795	448.3	23.2	2.9	10.3
Physiciens	45	65	44.4	4.0	5.6	5.0
Météorologues	40	90	125.0	27.0	4.9	9.0
Agronomes et scientifiques assimilés	330	1,220	269.7	31.8	5.1	13.2
Biologistes et scientifiques assimilés	830	2,330	180.7	36.4	26.1	31.9
Architectes	125	560	348.0	14.0	3.0	7.7
Ingénieurs chimistes	65	340	423.1	12.9	1.8	5.9
Ingénieurs civils	235	980	317.0	6.9	1.1	3.0
Ingénieurs électriciens	205	1,000	387.8	6.7	1.3	3.7
Ingénieurs mécaniciens	100	380	280.0	4.5	0.8	1.9
Ingénieurs métallurgistes	15	50	233.3	3.8	1.7	2.8
Ingénieurs miniers	20	105	425.0	5.9	0.9	2.9
Ingénieurs du pétrole	15	225	1,400.0	6.7	1.1	4.9
Ingénieurs en sciences nucléaires	—	40	—	6.9	—	4.8
Autres architectes et ingénieurs	140	1,640	1,071.4	15.0	4.0	12.2
Mathématiciens, statisticiens et actuaires	1,010	2,070	105.0	55.9	25.0	34.7
Économistes	640	2,570	301.6	28.8	11.0	20.5
Sociologues, anthropologues et spécialistes assimilés du domaine social	170	540	217.6	42.5	33.0	39.0
Juges et magistrats	75	220	193.3	18.6	5.7	10.5
Avocats et notaires	860	5,390	526.7	24.9	5.2	15.5
Ministres du culte	900	1,785	98.3	26.9	4.5	7.6
Professeurs d'université	5,190	9,785	88.5	43.7	19.7	26.5
Autres professeurs d'université et personnel assimilé	1,525	6,170	304.6	55.0	30.3	45.8
Professeurs des collèges communautaires et des écoles de formation professionnelle	3,280	13,770	319.8	45.3	33.0	41.6
Médecins et chirurgiens	3,150	7,255	130.3	33.4	10.7	17.4
Dentistes	330	860	160.6	13.6	4.9	8.1
Vétérinaires	75	605	706.7	30.2	4.3	17.2
Ostéopathes et chiropraticiens	80	340	325.0	22.0	7.3	14.9
Pharmaciens	2,540	6,090	139.8	78.3	25.3	41.8
Optométristes	105	365	247.6	52.0	6.7	17.7
Total	**30,410**	**83,340**	**174.1**	**29.0**	**11.0**	**18.6**

Source : Statistique Canada, recensements du Canada.

administrateurs dans le domaine de l'enseignement et dans les domaines connexes (41%).

À la suite de cette croissance, la proportion de femmes a aussi beaucoup augmenté dans bon nombre de ces professions. Par exemple, la proportion de femmes chez les pharmaciens est passée de 25% en 1971 à 42% en 1981. Durant cette période, le pourcentage de femmes par rapport à l'ensemble des personnes actives dans la catégorie des professeurs d'université et du personnel assimilé est passé de 30% à 46%, tandis qu'il est passé de 34% à 48% dans la catégorie des postes de direction dans le domaine des sciences sociales et dans les domaines connexes.

La proportion de femmes chez les optométristes, les vétérinaires et les avocats et notaires a également augmenté d'au moins dix points de pourcentage. Toutefois, même avec ces augmentations, les femmes représentaient encore moins de 20% des personnes exerçant ces professions en 1981.

Les femmes représentaient aussi un tiers de la croissance totale du nombre de médecins et chirurgiens, le plus grand groupe de professions à prédominance masculine. La proportion de femmes dans ce groupe est passée de 11% en 1971 à 17% en 1981.

En revanche, entre 1971 et 1981, les femmes représentaient moins de 10% de la croissance totale de l'emploi dans 9 des 34 professions à prédominance masculine. Elles ne constituaient que 4% de l'accroissement du nombre de physiciens et que 8% de la croissance de l'emploi dans la

catégorie des postes de direction dans le domaine de l'ingénierie et des sciences naturelles. De même, environ 8% de la croissance totale de l'emploi dans les diverses professions de l'ingénierie entre 1971 et 1981 était attribuable à l'augmentation du nombre de femmes ingénieurs.

Étant donné ces taux de croissance relativement peu élevés, l'augmentation de la proportion de femmes dans ces professions a été relativement faible. La proportion de femmes chez les physiciens a, en fait, légèrement diminué, étant passée de 6% en 1971 à 5% en 1981. Cette profession a toutefois été la seule profession libérale à prédominance masculine où la proportion de femmes a diminué.

La proportion de femmes ingénieurs a pourtant augmenté, mais les femmes ne représentaient que 4% des ingénieurs en 1981, comparativement à 1% en 1971. La proportion de femmes occupant des postes de direction dans le domaine de l'ingénierie et des sciences naturelles est, quant à elle, passée de 3% en 1971 à 7% en 1981.

C'est à l'arrivée de jeunes femmes qu'était attribuable la plus grande partie de l'augmentation du nombre de femmes dans les professions libérales à prédominance masculine. Par exemple, les femmes de 25 à 34 ans représentaient près de la moitié de l'augmentation globale du nombre de femmes exerçant ces professions entre 1971 et 1981. Au cours de cette période, le nombre de femmes de 25 à 34 ans exerçant une profession libérale à prédominance masculine a augmenté de 274%, comparativement à des augmentations de 128% pour les femmes dans tous les autres groupes d'âge et de 57% pour les hommes de 25 à 34 ans.

La croissance relative de l'emploi chez les jeunes femmes dans les professions libérales à prédominance masculine a été particulièrement forte dans les groupes professionnels de prestige tels que les médecins, les juges et avocats et les professeurs d'université. Entre 1971 et 1981, l'accroissement du nombre de femmes de 25 à 34 ans dans ces professions a en fait été légèrement plus grand que l'accroissement du nombre d'hommes dans le même groupe d'âge. Malgré cette croissance, les femmes ne représentaient encore que 20% des médecins, juges, avocats et professeurs d'université en 1981 et ne constituaient que 27% de ceux qui avaient entre 25 et 34 ans.

Caractéristiques socio-démographiques des femmes exerçant une profession libérale à prédominance masculine

Les femmes exerçant une profession libérale à prédominance masculine présentaient beaucoup de caractéristiques sociales et économiques différentes de celles des hommes travaillant dans ces professions et des femmes employées dans les autres professions.

Comparativement aux femmes employées dans les autres professions, les femmes qui exerçaient une profession libérale à prédominance masculine avaient un niveau de scolarité, un taux d'emploi et un revenu plus élevés. Par exemple, les femmes de 25 ans et plus exerçant à temps plein une profession libérale à prédominance masculine gagnaient en moyenne $24,100 par an en 1980, comparativement à $21,100 chez les autres femmes professionnelles et à $13,400 chez les femmes non professionnelles.

Le revenu d'emploi moyen chez les femmes exerçant une profession libérale à prédominance masculine était toutefois considérablement inférieur à celui des hommes oeuvrant dans ces professions. Les gains moyens des femmes exerçant à temps plein une profession libérale à prédominance masculine correspondaient à seulement 71% de ceux des hommes en 1980. Cet écart s'explique en partie par la proportion relativement grande du nombre de femmes de ces professions qui étaient dans les groupes d'âge plus jeunes,

Indicateurs choisis de la situation par rapport à la famille, 1981

	Femmes			Hommes de profession libérale à prédominance masculine
	Professions libérales à prédominance masculine	Autres professions libérales	Professions non libérales	
% de personnes jamais mariées				
- 25 à 44 ans	24.8	19.6	13.1	–
- 45 ans et plus	22.0	15.4	7.4	–
% de conjoints dans des familles époux-épouse	61.9	69.1	71.4	80.0
% de conjoints dans des familles époux-épouse ayant des enfants à la maison	59.8	67.9	69.0	69.9
% de personnes occupées à temps plein				
- conjoints dans des familles époux-épouse ayant des enfants de moins de 19 ans à la maison	50.8	46.2	47.8	93.2
- conjoints dans des familles époux-épouse n'ayant pas d'enfants	73.6	70.3	62.6	82.0

– Données non disponibles
Source : Statistique Canada, recensement du Canada de 1981.

Revenu d'emploi moyen des hommes et des femmes exerçant une profession libérale à prédominance masculine, selon l'âge, 1980

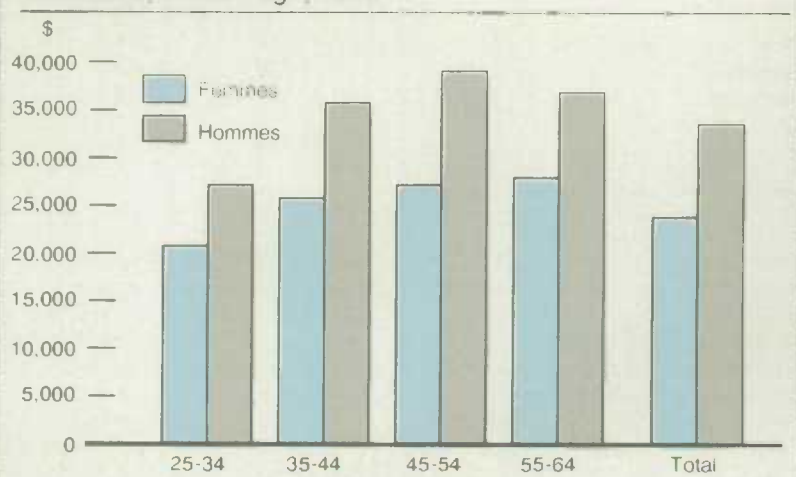

Source : Statistique Canada, recensement du Canada de 1981.

groupes composés habituellement de personnes ayant moins d'ancienneté et ayant un revenu d'emploi moins élevé que les personnes plus âgées. Néanmoins, les revenus moyens des femmes de 25 à 34 ans employées dans ces professions correspondaient à seulement 77% de ceux des hommes du même groupe d'âge.

Les caractéristiques familiales des femmes exerçant une profession libérale à prédominance masculine différaient également de celles des femmes des autres groupes. Les femmes exerçant ces professions étaient, parmi toutes les personnes – hommes ou femmes – de tous les groupes professionnels, les moins susceptibles de faire partie d'une famille de type époux-épouse. Elles étaient également plus susceptibles que les autres femmes de ne jamais se marier. Par exemple, 22% des femmes de 45 ans et plus exerçant une profession libérale à prédominance masculine n'avaient jamais été mariées, comparativement à 15% pour les femmes exerçant une profession libérale qui n'était pas à prédominance masculine et à seulement 7% pour les femmes non professionnelles. De même, les femmes de profession libérale à prédominance masculine avaient moins d'enfants à la maison que les autres femmes et étaient plus susceptibles de ne pas avoir d'enfants.

On observe également des différences dans les caractéristiques familiales quand on compare les femmes et les hommes oeuvrant dans les professions libérales à prédominance masculine. Les femmes exerçant ces professions étaient beaucoup moins susceptibles que les hommes d'être conjoints dans une famille époux-épouse : 62% étaient mariées en 1981, par rapport à 80% chez les hommes. Celles qui étaient conjoints dans une famille époux-épouse étaient également moins susceptibles que les hommes dans la même situation d'avoir des enfants : 60% des femmes mariées, par rapport à 70% des hommes mariés, avaient des enfants à la maison. En outre, seulement 51% des femmes professionnelles appartenant à une famille époux-épouse avec enfants travaillaient à temps plein, comparativement à 93% des hommes qui étaient dans la même situation.

Ces chiffres montrent qu'il est beaucoup plus facile pour les hommes que pour les femmes d'avoir à la fois une carrière professionnelle et une famille. Contrairement aux hommes, entreprendre une carrière professionnelle peut restreindre pour beaucoup de femmes leurs possibilités de se marier et de fonder une famille.

Katherine Marshall est analyste au sein du groupe de l'Enquête sociale générale à Statistique Canada.

La publication *Qui sont les femmes des professions libérales ?*, du même auteur (Statistique Canada, nº 99-951 au répertoire), présente davantage d'information sur ce sujet.

QUI SONT LES FEMMES DES PROFESSIONS LIBÉRALES?

Plus que jamais, les femmes franchissent les obstacles rencontrés sur le marché du travail et remportent des victoires importantes. En 1981, par exemple, les femmes représentaient 15.5% de l'ensemble des avocats. Cela correspond à une forte hausse si l'on considère qu'en 1971 le taux n'était que de 5.2%.

Cette évolution est attribuable aux nouvelles occasions offertes aux femmes, à un changement d'attitude et à la présence croissante des femmes sur le marché du travail. Toutefois, même si les Canadiennes font de grands progrès, elles sont encore victimes de ségrégation au travail.

La publication **Qui sont les femmes des professions libérales?** examine l'entrée des femmes dans les métiers traditionnels et détermine, au moyen d'un certain nombre de caractéristiques familiales et démographiques, s'il existe des différences (par exemple sur le plan de la situation socio-économique, du niveau d'instruction ou de la situation de famille) entre les femmes qui choisissent une profession traditionnellement réservée aux hommes, et celles qui optent pour une autre profession ou un autre genre d'emploi.

En consultant les tableaux, les diagrammes et le texte analytique de cette publication, vous obtiendrez une vue d'ensemble sur la façon dont les femmes se sont adaptées aux exigences de leur profession.

Pour commander, composez le numéro sans frais 1-800-267-6677 ou remplissez le bon de commande se trouvant à l'intérieur de la présente publication.

$18 au Canada	nº 99-951 au répertoire
$19 à l'étranger	Bilingue, 47 pages

LA POPULATION URBAINE AU CANADA

par Mary Anne Burke

Définitions

Région urbaine : région dont la concentration démographique est de 1,000 habitants ou plus et dont la densité est de 400 habitants ou plus par kilomètre carré.

Région métropolitaine de recensement (RMR) : principale zone du marché du travail d'une région urbaine (noyau urbanisé) comptant 100,000 habitants ou plus, d'après les chiffres de population du recensement précédent.

Province urbanisée : province dont au moins 50% de la population vit dans une agglomération de 10,000 habitants ou plus.

Région rurale : tout territoire situé en dehors d'une région urbaine.

Population rurale non agricole : ensemble des personnes qui vivent dans une région rurale mais qui ne sont pas membres de ménages d'exploitants agricoles ayant résidé dans leur ferme pendant une certaine période au cours des douze mois précédant le recensement.

Il a fallu un peu plus de 100 ans au Canada pour qu'il passe d'une société principalement rurale à une société urbaine. Toutefois, le rythme d'urbanisation, tout comme les facteurs intervenant dans ce processus, n'a pas été le même dans chaque province. Quoique son taux de croissance ait ralenti, la population canadienne continue de se concentrer de plus en plus dans quelques régions urbaines.

La vie urbaine fait partie de la réalité de la majeure partie des Canadiens. En 1986, les trois quarts de la population vivaient dans une région urbaine, principalement en Ontario, au Québec et en Colombie-Britannique. Et vivre dans une région urbaine signifie de plus en plus vivre dans une grande région métropolitaine. Ainsi, de 54% en 1981, la proportion de Canadiens vivant dans les 25 régions métropolitaines de recensement (RMR) était passée à 60% en 1986. En fait, Toronto, Montréal et Vancouver se partageaient à elles seules 31% de la population canadienne en 1986, comparativement à 29% en 1981.

Accroissement de la population urbaine

Le taux de croissance de la population urbaine a varié selon la période intercensitaire, la province et la taille de la ville. Exception faite du recensement de 1981, la proportion de la population canadienne considérée comme urbaine a augmenté à chaque recensement depuis 1871, année où elle ne représentait que 18.3% de la population totale. En 1931, la part de la population canadienne qui demeurait dans une ville était de 50% et, en 1976, elle atteignait 76.1%. En 1981, cependant, la population urbaine a baissé d'un demi-point de pourcentage, étant passée à 75.6% et, en 1986, elle est montée de nouveau, pour passer à 76.3%.

La baisse de la population urbaine enregistrée au recensement de 1981 est attribuable à la croissance à court terme de la population vivant dans une région rurale non agricole, faisant la navette pour aller travailler dans un grand centre urbain, de même qu'à l'estompage des limites entre les villes, les banlieues et les régions rurales entourant les régions métropolitaines comme c'est le cas à Toronto. Maintenant, que la population urbaine ait recommencé à s'accroître témoigne peut-être d'un retour vers le centre des régions urbaines. Ainsi, selon les données provisoires du recensement de 1986, il y aurait

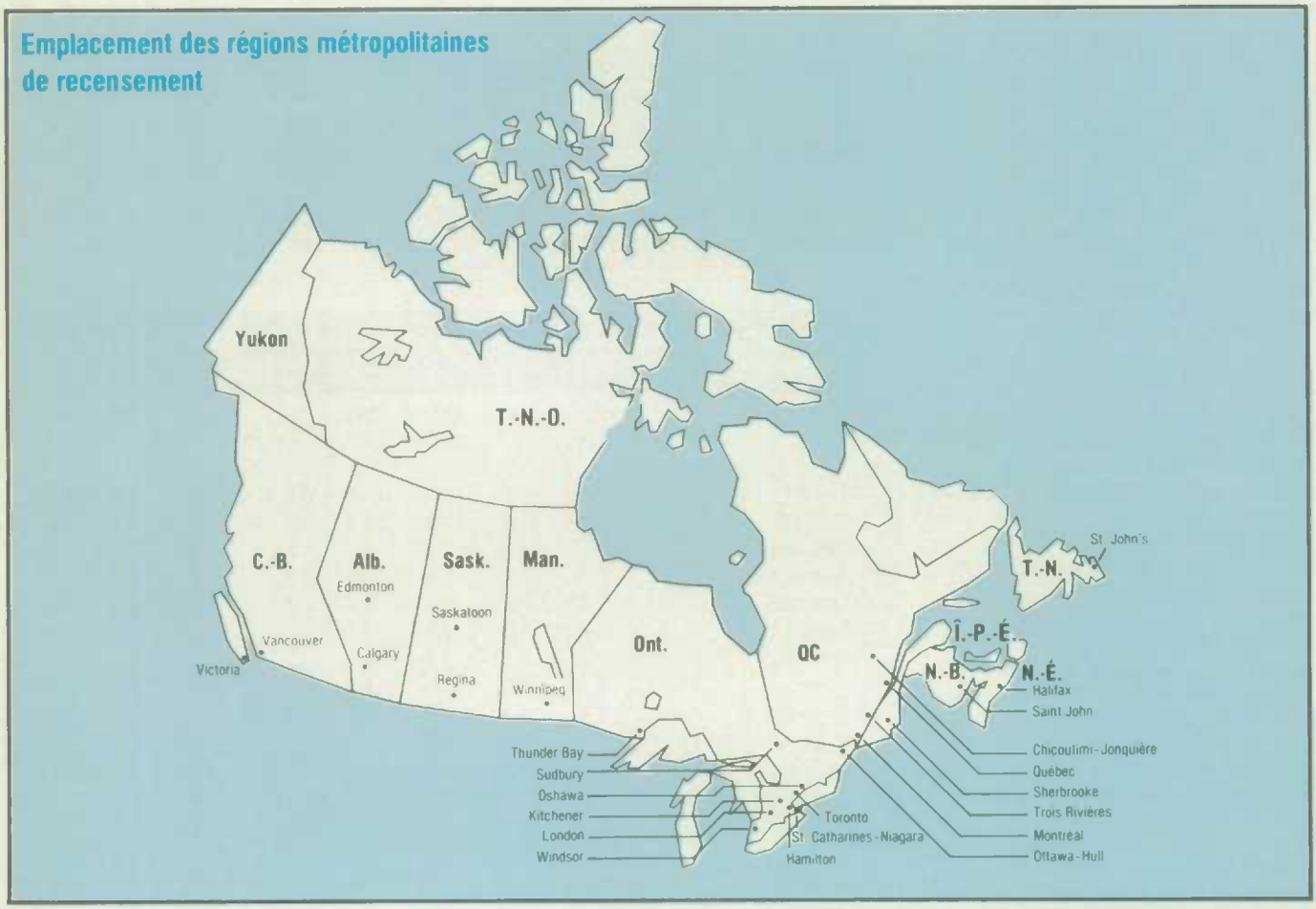

eu, depuis le recensement précédent, une augmentation de la population dans les centres de trois RMR : Toronto, Montréal et Vancouver.

Selon la province

À l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard et du Nouveau-Brunswick, toutes les provinces étaient en grande partie urbanisées en 1986. Cette année-là, la part de la population vivant dans une région urbaine était de 82% en Ontario, de 79% en Colombie-Britannique et en Alberta, de 78% au Québec, de 62% au Manitoba, de 61% en Saskatchewan, de 59% à Terre-Neuve et de 54% en Nouvelle-Écosse.

L'Île-du-Prince-Édouard demeurait principalement rurale, étant donné que seulement 38% de sa population vivait dans une région urbaine. Le Nouveau-Brunswick était la seule autre province dont la population n'était pas majoritairement urbaine : en 1986, seulement 49% de sa population vivait en milieu urbain, comparativement à 57% en 1971.

L'urbanisation s'est faite rapidement en Colombie-Britannique, en Ontario, au Québec et en Alberta. L'Ontario et la Colombie-Britannique ont été considérées comme provinces urbanisées en 1911, le Québec en 1921 et l'Alberta en 1956. En 1971, plus de 50% de la population de toutes les provinces, sauf celle de l'Île-du-Prince-Édouard, vivait en milieu urbain. En Ontario et au Québec, 80% de la population était urbaine et en Colombie-Britannique 75%.

Selon la taille de la ville

Le taux de croissance moyen de la population pour l'ensemble des régions urbaines a considérablement baissé depuis 1971,

ce qui témoigne en partie du ralentissement de la croissance démographique dans tout le Canada. Entre 1981 et 1986, le taux de croissance de la population pour tout le pays a été de 4.2%, pourcentage quinquennal le plus bas depuis 25 ans. Par ailleurs, la population urbaine est maintenant si élevée que même une arrivée massive de migrants paraît petite comparativement au nombre de personnes qui vivent déjà en milieu urbain. Le taux de croissance démographique moyen dans les régions urbaines de 10,000 habitants et plus était de 6.0% entre 1981 et 1986, comparativement à 12.2% entre 1966 et 1971. Dans les régions métropolitaines de recensement, il était de 5.9% entre 1981 et 1986, bien au-dessous de ce qu'il avait été entre 1966 et 1971 (27.6%). Enfin, dans les RMR de 500,000 habitants et plus, le taux de croissance était de 6.2% entre 1981 et 1986, comparativement à 19.2% pour la période quinquennale précédente.

En 1951, lorsque les régions métropolitaines de recensement ont été définies pour la première fois, il y avait 15 RMR en tout; en 1986, leur nombre était passé à 25. La population des RMR s'est accrue plus rapidement que celle des régions urbaines comptant moins de 100,000 habitants. En fait, 77% de la croissance démographique totale enregistrée au Canada depuis 1951 s'est faite dans les RMR.

Les trois RMR qui ont connu la croissance démographique la plus rapide entre 1981 et 1986 sont Saskatoon (dont la population a augmenté de 14.6% ou 46,455 habitants), Ottawa-Hull (10.1% ou 101,385 habitants) et Toronto (9.5% ou 428,221 habitants). Calgary et Edmonton, qui se classaient en tête pendant le quinquennat précédent, ont connu une croissance beaucoup plus faible à cause de la conjoncture économique défavorable qu'elles ont vécue.[1] La population de Calgary s'est accrue de 7.2% (78,583 habitants) entre 1981 et 1986, comparativement à 25.7% entre 1976 et 1981. Au cours de la même période, le taux de croissance démographique pour Edmonton est passé de 18.1% à 6.0% (128,408 habitants). Entre 1981 et 1986, le taux de croissance démographique enregistré à Montréal est passé de 0.9% à 2.1% (269,880 habitants) et celui enregistré à Vancouver de 8.7% à 8.9% (112,546 habitants). Sudbury est la seule RMR dont la population a diminué entre 1981 et 1986 : elle a connu une baisse de 4.6% (1,046 habitants). Ce mouvement avait été amorcé au cours de la période allant de 1971 à 1976, où l'on avait observé une baisse de 0.4%.

Entre 1981 et 1986, 69% de la croissance de la population urbaine du Canada s'est produite dans les RMR de Montréal, de Toronto et de Vancouver, comparativement à 60% pour la période allant de 1966 à 1971. Calgary et Edmonton, quant à elles, se sont partagé 22.5% de la croissance démographique enregistrée entre 1981 et 1986.

L'importance des mouvements migratoires

La croissance de la population urbaine au Canada découle d'une combinaison de facteurs : l'accroissement naturel, la migration interne et l'immigration. Depuis que les taux de fécondité sont à la baisse, la migration interne et l'immigration prennent de plus en plus d'importance comme facteurs de croissance démographique.

Pendant les premières décennies de ce siècle, la migration interne s'est faite principalement des régions rurales vers les régions urbaines. Toutefois, au moment où la taille de la population rurale agricole changeait pour diminuer aux niveaux actuels, la population qui migrait vers les villes était surtout composée de personnes venant d'une région rurale non agricole

Proportion de la population urbaine, selon la province, 1851-1986

	1851	1861	1871	1881	1891	1901	1911	1921	1931	1941	1951	1961	1971	1981	1986
								%							
T.-N.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	43	51	57	59	59
Î.-P.-É.	—	9	9	11	13	15	16	19	20	22	25	32	38	37	38
N.-É.	8	8	8	15	19	28	37	45	47	52	55	54	57	55	54
N.-B.	14	13	18	18	20	23	27	35	35	39	43	47	57	51	50
Qc	15	17	20	24	29	36	45	52	59	61	67	74	81	78	78
Ont.	14	19	21	27	35	40	50	59	63	68	73	77	82	82	82
Man.	—	—	—	15	24	25	39	42	45	46	56	64	70	71	62
Sask.	—	—	—	—	—	6	16	17	20	21	30	43	53	58	61
Alb.	—	—	—	—	—	16	29	31	32	32	48	63	74	77	79
C.-B.	—	—	9	18	43	46	51	51	62	64	69	73	76	78	79
Canada	**13**	**14**	**18**	**23**	**30**	**35**	**42**	**47**	**53**	**56**	**62**	**70**	**76**	**76**	**76**

Source : Statistique Canada, recensements du Canada.

Proportion de la population canadienne dans les régions métropolitaines de recensement, 1951-1986

	1951	1956	1961	1966	1971	1976	1981	1986
					%			
Toronto	9.0	9.8	10.5	11.4	12.3	12.2	12.4	13.5
Montréal	11.0	11.4	12.2	12.9	12.7	12.2	11.6	11.5
Vancouver	4.2	4.3	4.5	4.7	5.0	5.1	5.2	5.5
Ottawa-Hull	2.2	2.3	2.5	2.6	2.8	2.9	2.8	3.2
Edmonton	1.4	1.7	2.0	2.1	2.3	2.4	2.7	3.1
Calgary	1.0	1.3	1.5	1.7	1.9	2.1	2.4	2.7
Winnipeg	2.6	2.6	2.6	2.5	2.5	2.5	2.3	2.5
Québec	2.1	2.0	2.1	2.2	2.2	2.2	2.2	2.4
Hamilton	2.0	2.1	2.2	2.3	2.3	2.3	2.2	2.2
St. Catharines-Niagara	1.4	1.5	1.4	1.4	1.4	1.4	1.1	1.4
London	1.2	1.2	1.2	1.3	1.3	0.1	1.2	1.4
Kitchener	0.8	0.8	0.9	1.0	1.1	1.1	1.1	1.2
Halifax	1.0	1.1	1.1	1.1	1.0	1.0	1.0	1.2
Victoria	0.8	0.9	0.9	0.9	0.9	1.0	1.0	1.0
Windsor	1.3	1.3	1.2	1.2	1.2	1.1	1.1	1.0
Oshawa	0.3	0.3	0.3	0.4	0.4	0.5	0.5	0.8
Saskatoon	0.4	0.5	0.5	0.6	0.6	0.6	0.6	0.8
Regina	0.5	0.6	0.6	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7
St. John's	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6
Chicoutimi-Jonquière	0.7	0.7	0.7	0.7	0.6	0.5	0.5	0.6
Sudbury	0.6	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.6	0.6
Sherbrooke	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.3	0.3	0.5
Trois-Rivières	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.2	0.2	0.5
Thunder Bay	0.5	0.5	0.6	0.5	0.5	1.0	0.5	0.5
Saint John	0.6	0.6	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5
Total — RMR	**45.7**	**48.2**	**50.9**	**53.4**	**55.1**	**54.7**	**54.4**	**59.8**

Source : Statistique Canada, recensements du Canada.

et de personnes quittant une région urbaine pour une autre, plus importante.

Depuis les années 1950, les migrants ont tendance à quitter les petites régions urbaines pour aller vers les grandes régions métropolitaines. Entre 1956 et 1961, 75% des migrants venant d'une région urbaine se sont déplacés pour s'installer dans une autre région urbaine, moins de 20% se sont déplacés vers une région rurale non agricole et 4% seulement vers une région rurale. Cette tendance s'est à peu près maintenue entre 1976 et 1981.

Au cours de la période allant de 1956 à 1961, 55% des migrants venant d'une région rurale ont choisi de s'établir dans une région urbaine, comparativement à 70% entre 1976 et 1981.

Selon une étude récente[2], plus de 2.5 millions de migrants ont quitté une RMR ou s'y sont établis au cours de la période allant de 1976 à 1981. Ces mouvements de population ont eu une incidence considérable sur la nature des régions métropolitaines canadiennes. Par exemple, il ne fait aucun doute que la migration a largement contribué à la croissance démographique de Calgary et d'Edmonton. En effet, le taux annuel de croissance démographique dans ces deux RMR s'est maintenu à environ 4% ou 5% pendant les 30 dernières années, alors que l'accroissement naturel annuel de la population ne dépassait pas 2%.

D'autres RMR dont la croissance a été rapide ont aussi connu un solde migratoire positif, notamment Saskatoon, Kitchener, Toronto, Regina, Ottawa-Hull, Vancouver et Victoria. Dans les RMR qui ont connu un taux de croissance négatif ou inférieur à la moyenne pendant la période allant de 1976 à 1981, le solde migratoire a été négatif ou a été très bas, comme à Chicoutimi-Jonquière, à St. Catharines-Niagara, à Saint-John, à Thunder Bay, à Windsor, à Winnipeg et à Montréal.

L'immigration peut réduire les effets de la migration interne. Par exemple, entre 1976 et 1981, le solde migratoire pour Montréal se serait traduit par une perte de 105,000 habitants, au lieu de 41,000 comme ce fut le cas, sans l'arrivée de 64,000 immigrants. À Toronto, pour cette même période, l'arrivée de 153,000 immigrants a largement contrebalancé le départ de 9,000 habitants partis vers d'autres régions du Canada et a même contribué à la croissance démographique totale de la RMR.

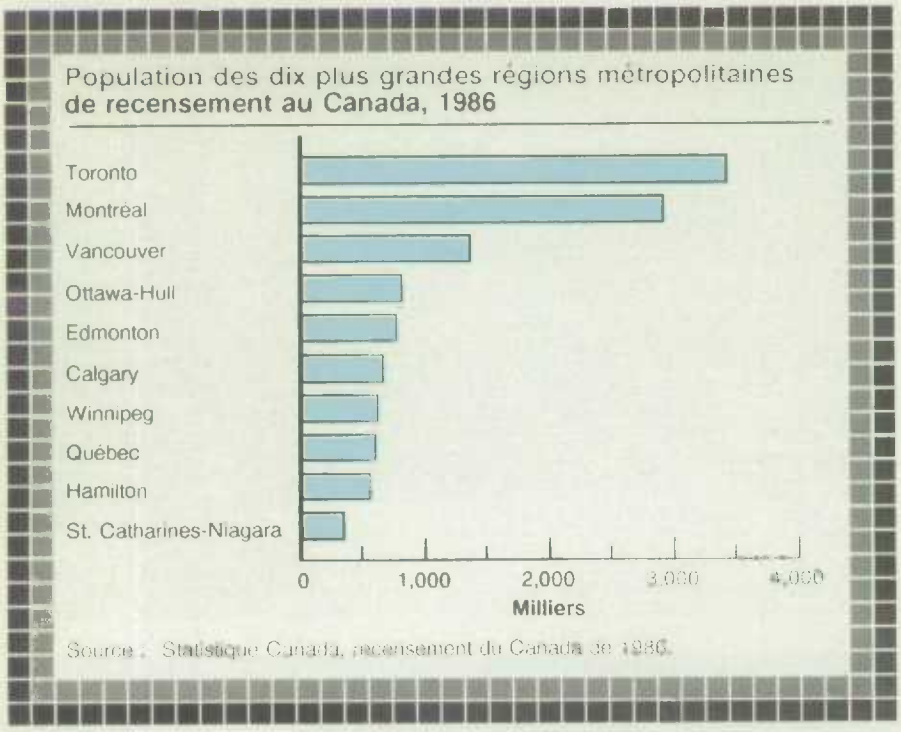

Variation en pourcentage de la population des régions métropolitaines de recensement, 1951-1986

	1951 à 1956	1956 à 1961	1961 à 1966	1966 à 1971	1971 à 1976	1976 à 1981	1981 à 1986
				%			
Toronto	21.1	21.4	18.3	14.8	7.7	7.0	9.5
Montréal	18.6	20.8	15.4	6.7	2.7	0.9	2.1
Vancouver	18.3	18.8	12.9	16.0	7.8	8.7	8.9
Ottawa-Hull	18.1	24.3	15.0	13.9	11.8	3.6	10.1
Edmonton	44.1	32.5	18.8	16.5	11.7	18.1	6.0
Calgary	41.2	38.8	18.4	22.0	16.5	25.7	7.2
Winnipeg	15.5	15.4	6.7	6.2	5.2	1.1	5.6
Québec	12.8	14.7	15.6	10.0	8.1	6.3	3.3
Hamilton	20.6	16.8	13.6	9.0	5.2	2.4	2.8
St. Catharines-Niagara	26.3	12.4	14.9	6.3	5.6	0.8	0.2
London	19.7	17.3	14.4	12.7	6.9	4.9	4.7
Kitchener	19.7	20.3	24.1	18.0	14.1	5.7	8.1
Halifax	22.6	12.0	7.7	6.1	7.0	3.6	6.6
Victoria	18.2	15.1	12.5	11.7	11.0	7.0	5.8
Windsor	13.5	4.0	9.4	8.5	-0.5	-0.6	1.2
Oshawa	25.1	28.8	23.8	13.0	12.4	14.1	9.2
Saskatoon	36.7	31.1	23.7	9.1	5.8	15.3	14.6
Regina	25.8	24.9	16.8	6.3	7.4	8.7	7.7
St. John's	15.3	14.7	10.3	12.1	8.8	6.5	4.6
Chicoutimi-Jonquière	19.6	15.4	3.5	0.6	1.8	5.1	0.2
Sudbury	32.6	13.0	5.6	13.7	-0.4	-4.5	-4.6
Sherbrooke	13.4	13.6	13.4	6.1	7.1	6.1	3.8
Trois-Rivières	14.4	10.8	6.9	2.5	0.6	5.1	2.8
Thunder Bay	17.3	16.6	6.6	3.8	4.0	1.8	0.2
Saint John	9.8	11.1	5.8	2.4	5.8	0.9	0.2

Source : Statistique Canada, recensements du Canada.

Les disparités régionales

Les tendances de la migration et de l'immigration ont contribué à former des disparités dans la répartition démographique au Canada. Comme reflet de ces inégalités dans la répartition des régions urbaines, le Canada a vu se développer deux types de régions au pays. L'Ontario, le Québec et les provinces de l'Ouest dépassent les autres provinces en ce qui a trait à l'importance de leur popula-

[1] Voir à ce sujet l'article sur Calgary dans le présent numéro.

[2] Shaw, R. Paul. *Migration intermétropolitaine au Canada : Évolution des causes au cours de trois décennies*, Statistique Canada, n° 89-504F au répertoire.

tion, au nombre de RMR situées sur leur territoire, en particulier de RMR comptant plus de 500,000 habitants et à leur situation économique.

En 1986, près de 70% des 165 régions urbaines du Canada comptant 10,000 habitants et plus étaient situées en Ontario (30%), au Québec (22%) et en Colombie-Britannique (17%). Ces provinces étaient suivies de l'Alberta (8%) et de la Saskatchewan (6%). Le reste des régions urbaines de cette taille était réparti également entre les autres provinces.

La population est davantage concentrée dans quelques grandes RMR. Toronto, Montréal et Vancouver regroupaient 31% de la population canadienne en 1986. En fait, la majeure partie de la population occupait un corridor allant de Windsor (Ontario) à la ville de Québec. Au dernier recensement, les deux tiers de la population canadienne vivaient dans cette région, dont la superficie représente 5% de celle du pays. La situation était semblable en Colombie-Britannique, où la majorité de la population se concentrait à Vancouver et dans ses environs, dans la vallée du fleuve Fraser.

L'immigration a accentué la répartition actuelle de la population urbaine. En 1986, la moitié des immigrants arrivés au Canada ont choisi l'Ontario, 19% le Québec, 13% la Colombie-Britannique, 10% l'Alberta, 4% le Manitoba, 2% la Saskatchewan et 2% la région de l'Atlantique. De plus, les immigrants choisissent de s'établir dans les grandes régions métropolitaines. En effet, en 1986, Toronto a accueilli 30% d'entre eux (29,000), Montréal 17% (17,000), Vancouver 9% (8,700), Calgary 4% (4,000), Edmonton 4% (3,800), Winnipeg 3% (3,300) et Ottawa-Hull 3% (3,400).

Taux de croissance démographique selon la population de la région urbaine, 1951-1986

	Région urbaine de 10,000 hab. et plus	RMR 100,000 hab. et plus	RMR 500,000 hab. et plus
1951-1956	12.6	21.6	18.5
1956-1961	12.9	19.4	9.2
1961-1966	13.6	14.0	16.1
1966-1971	12.2	27.6	19.2
1971-1976	0.9	8.5	6.1
1976-1981	2.8	7.7	5.0
1981-1986	6.0	5.9	6.2

Source : Statistique Canada, recensements du Canada.

Questions liées à l'urbanisation

Au Canada, la société urbaine actuelle reflète les choix individuels faits et les politiques adoptées en matière d'économie, de technologie, d'environnement et de population. Par exemple, les décisions qui ont été prises au sujet des investissements nécessaires pour exploiter les ressources naturelles canadiennes (la fourrure, le bois, le blé et les minéraux) ont influencé la croissance, les mouvements et la répartition de la population. De même, diverses décisions visant le développement de nouvelles technologies ont contribué à créer les modèles urbains actuels. Des décisions telles que celle prise par les entrepreneurs d'investir dans l'expansion des chemins de fer, expansion faite selon des itinéraires spécifiques, et celle d'utiliser les Grands Lacs pour y aménager une voie de navigation majeure pour le transport des marchandises ont aussi eu une incidence sur l'urbanisation au Canada. L'exemple le plus récent de ces décisions ayant un impact sur la vie urbaine est le système de points d'appréciation adopté pour sélectionner les immigrants désireux de s'installer au Canada, lequel favorise les candidats dont les compétences conviennent à un environnement urbain axé sur la technologie de pointe plutôt que ceux dont les compétences conviennent davantage au milieu rural.

Les choix économiques et le rythme des réalisations – et par conséquent les politiques économiques qui en ont découlé – n'ont pas été les mêmes dans

Répartition des régions urbaines par province, 1986

	Nombre de régions urbaines		Répartition en % des régions urbaines de 10,000 hab. et plus
	1,000 hab. et plus	10,000 hab. et plus	
Terre-Neuve	57	7	4.2
Île-du-Prince-Édouard	7	2	1.2
Nouvelle-Écosse	39	7	4.2
Nouveau-Brunswick	39	6	3.6
Québec	241	36	21.8
Ontario	250	49	29.7
Manitoba	41	5	3.0
Saskatchewan	68	10	6.1
Alberta	99	13	7.9
Colombie-Britannique	92	28	16.9
Territoires du Nord-Ouest	1	1	0.6
Yukon	6	1	0.6
Total	**940**	**165**	**100.0**

Source : Statistique Canada, recensement du Canada de 1986.

Migrations intermétropolitaines, 1966-1971 et 1976-1981

	Période	Autres RMR			Régions non métropolitaines				Somme de la migration interne nette et de l'immigration
		Entrées	Sorties	Migration nette	Entrées	Sorties	Migration nette	Immigration	
Calgary	1966-1971	36,110	26,026	10,085	42,300	26,620	15,680	24,040	49,805
	1976-1981	88,735	33,710	55,025	69,175	58,640	10,535	30,440	96,000
Chicoutimi-Jonquière	1966-1971	3,615	8,505	-4,890	6,920	7,215	-295	1,340	-3,845
	1976-1981	3,335	6,430	-3,095	6,245	5,960	285	445	-2,365
Edmonton	1966-1971	28,430	31,900	-3,470	52,020	34,165	17,885	21,510	35,895
	1976-1981	63,085	35,760	27,325	72,390	65,930	6,460	27,735	61,520
Halifax	1966-1971	10,755	15,785	-5,030	21,580	20,530	1,320	6,105	1,205
	1976-1981	15,125	19,510	-4,385	24,455	24,720	-265	3,865	-785
Hamilton	1966-1971	25,870	21,205	4,665	19,885	18,190	1,695	26,530	32,890
	1976-1981	31,975	29,660	2,315	18,370	23,810	-4,810	10,730	8,235
Kitchener-Waterloo	1966-1971	15,210	10,880	4,330	17,680	14,390	3,290	15,125	22,745
	1976-1981	17,525	18,885	-1,330	18,675	18,730	-55	6,850	5,465
London	1966-1971	21,565	17,060	4,505	21,000	18,010	2,990	15,055	22,550
	1976-1981	20,340	23,525	-3,185	23,755	22,380	1,375	5,860	4,050
Montréal	1966-1971	44,925	78,875	-33,950	115,465	88,780	26,685	115,345	108,080
	1976-1981	41,925	120,115	-78,190	97,420	124,830	-27,410	64,495	-41,105
Ottawa-Hull	1966-1971	41,480	30,060	11,420	44,080	27,580	16,500	27,605	55,525
	1976-1981	58,380	66,530	-8,150	41,030	40,505	525	18,740	11,115
Québec	1966-1971	15,265	17,145	-1,880	36,885	16,510	20,375	5,930	24,425
	1976-1981	15,035	23,095	-8,060	32,430	25,755	6,675	4,425	3,040
Regina	1966-1971	7,000	16,005	-9,005	18,465	11,590	6,875	3,080	950
	1976-1981	10,630	11,755	-1,125	17,325	14,430	2,895	3,255	5,025
St. Catharines-Niagara	1966-1971	12,330	14,700	-2,370	10,915	10,145	770	10,825	9,225
	1976-1981	14,520	17,400	-2,880	10,015	12,290	-2,275	4,560	-595
St. John's	1966-1971	2,730	6,595	-3,865	11,705	6,390	5,315	1,965	3,415
	1976-1981	4,575	7,395	-2,820	9,640	9,820	-180	1,360	-1,640
Saint John	1966-1971	3,220	3,775	-555	6,630	6,670	-40	1,400	805
	1976-1981	4,405	5,020	-975	7,475	9,180	-1,705	1,095	-1,585
Saskatoon	1966-1971	6,650	15,010	-8,360	20,590	13,060	7,530	3,370	2,540
	1976-1981	12,110	11,180	930	23,005	16,180	6,825	3,765	11,520
Sudbury	1966-1971	7,810	8,755	-965	15,015	10,375	4,640	4,410	8,085
	1976-1981	4,070	10,990	-6,926	8,215	13,975	-5,760	850	-11,830
Thunder Bay	1966-1971	4,605	5,650	-1,585	6,555	4,815	1,740	2,955	-370
	1976-1981	4,685	7,260	-2,565	7,715	6,000	1,715	1,545	695
Toronto	1966-1971	95,330	84,770	10,770	90,200	120,885	-30,685	262,280	242,280
	1976-1981	127,435	109,095	18,340	96,350	123,660	-27,310	152,890	143,920
Vancouver	1966-1971	69,220	28,625	40,595	62,335	56,475	5,860	71,670	118,125
	1976-1981	78,575	40,245	38,330	65,320	85,365	-20,045	61,250	79,535
Victoria	1966-1971	19,760	11,280	8,480	15,890	11,700	4,190	8,570	21,240
	1976-1981	25,080	16,185	8,895	20,115	20,415	-300	6,560	15,155
Windsor	1966-1971	9,895	10,390	-495	8,705	9,140	-435	13,250	12,320
	1976-1981	7,060	14,250	-7,190	7,565	12,630	-5,065	5,780	-6,475
Winnipeg	1966-1971	19,830	28,070	-18,260	38,760	29,380	9,380	23,780	14,920
	1976-1981	22,005	42,295	-20,290	35,210	37,500	-2,290	19,135	-3,445

Source : Shaw, R. Paul. *Migration intermétropolitaine au Canada : Évolution des causes au cours de trois décennies*, Statistique Canada, n° 89-504F au répertoire.

Répartition des immigrants au Canada, selon la province et certaines régions métropolitaines, 1981-1986

	1981		1982		1983		1984		1985		1986[1]	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Province												
Terre-Neuve	480	0.4	406	0.3	275	0.3	299	0.3	325	0.4	266	0.3
Île-du-Prince-Édouard	126	0.1	165	0.1	105	0.1	109	0.1	113	0.1	164	0.2
Nouvelle-Écosse	1,403	1.1	1,254	1.0	833	0.9	1,034	1.2	974	1.2	1,082	1.1
Nouveau-Brunswick	988	0.8	751	0.6	554	0.6	600	0.7	609	0.7	619	0.6
Québec	21,118	16.4	21,331	17.6	16,374	18.4	14,641	16.6	14,884	17.7	18,826	19.3
Ontario	54,890	42.7	53,031	43.8	40,036	44.9	41,527	47.1	40,730	48.3	48,340	50.0
Manitoba	5,359	4.2	4,931	4.1	3,978	4.5	3,903	4.4	3,415	4.1	3,685	3.8
Saskatchewan	2,401	1.9	2,125	1.8	1,735	2.0	2,150	2.4	1,905	2.3	1,824	1.9
Alberta	19,294	1.5	17,948	14.8	10,688	12.0	10,670	12.1	9,001	10.7	9,478	9.7
Colombie-Britannique	22,007	17.0	18,996	15.7	14,447	16.2	13,190	15.0	12,239	14.5	12,227	12.5
Yukon	119	0.1	69	0.1	73	0.1	41	0.1	36	0.1	44	0.1
Territoires du Nord-Ouest	82	0.1	111	0.1	59	0.1	75	0.1	71	0.1	62	0.1
Total	**128,618**	**100.0**	**121,147**	**100.0**	**89,157**	**100.0**	**88,239**	**100.0**	**84,302**	**100.0**	**97,474**	**100.0**
Région métropolitaine												
Toronto	29,338	22.8	28,163	23.3	22,216	24.9	27,197	30.8	23,622	28.0	28,603	29.3
Montréal	16,352	12.7	16,341	13.5	13,052	14.6	11,883	13.5	12,862	15.3	16,647	17.1
Vancouver	14,810	11.5	12,526	10.3	10,015	11.2	9,385	10.6	8,935	10.6	8,701	8.9
Ottawa-Hull	3,208	2.5	3,243	2.7	2,508	2.8	3,126	3.5	3,316	3.9	3,394	3.5
Edmonton	7,308	5.7	7,159	5.9	4,493	5.0	4,276	4.9	3,694	4.4	3,801	3.9
Calgary	8,389	6.5	7,694	6.4	4,360	4.9	4,540	5.2	3,669	4.4	4,071	4.2
Winnipeg	4,104	3.2	3,891	3.2	3,318	3.7	3,210	3.6	2,947	3.5	3,338	3.4

1 Données provisoires.
Source : Emploi et Immigration Canada, *Immigrants admis : PDRD selon les villes sélectionnées et la province, 1981-1986.*

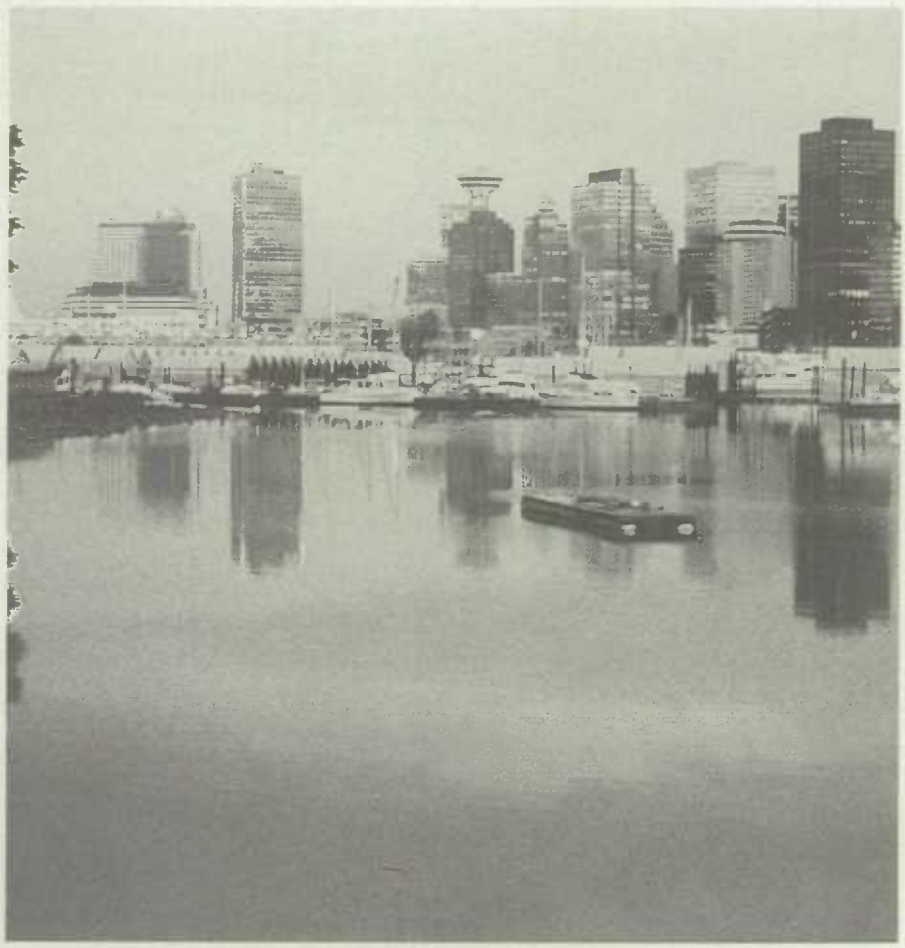

les diverses régions du pays; ces différences ont eu une influence marquée sur le potentiel économique de ces régions et la nature des politiques adoptées par la suite et ont entraîné des disparités régionales quant au revenu et aux perspectives économiques de même qu'une concentration de la population dans un petit nombre de centres métropolitains.

Malgré les nombreux avantages que l'urbanisation lui a apportés, la société canadienne doit payer le prix pour la croissance de sa population en milieu urbain et la concentration de sa population dans quelques grandes régions métropolitaines. Le développement de la société urbaine a entraîné, entre autres, le dépeuplement des régions rurales, le démantèlement des communautés, la hausse du prix des terrains et du logement, la charge du fardeau fiscal aux administrations régionales, la pollution et la détérioration de l'environnement, ainsi que l'encombrement des routes.

Pour comprendre le rôle que jouent les décisions relatives aux questions d'intérêt public dans le façonnement de la société canadienne, il faut mieux connaître ce que sont la croissance, les mouvements et la répartition de la population urbaine actuelle.

Mary Anne Burke est directrice adjointe de la revue *Tendances sociales canadiennes.*

PROFIL STATISTIQUE DE CALGARY

par Nat Stone

Au Canada, la tendance démographique à long terme a été vers une plus forte urbanisation, mais, depuis 1971, les taux de croissance de la population sont très différents selon les diverses régions métropolitaines de recensement (RMR). Il y a eu une augmentation rapide de la population dans certaines de ces régions, une augmentation moins rapide dans d'autres et une baisse dans certaines autres. Calgary est au nombre des régions métropolitaines de recensement où la croissance a été particulièrement rapide.

Depuis longtemps connue pour son Stampede et comme capitale de l'industrie canadienne du pétrole et du gaz naturel, la ville de Calgary est sur le point d'attirer encore un peu plus l'attention du monde entier puisqu'elle sera le site des Jeux olympiques d'hiver de 1988.

Une population croissante

En 1986, Calgary était la sixième région métropolitaine de recensement en importance au Canada; en 1971, elle se classait au neuvième rang. Entre 1971 et 1986, la population de Calgary est passée de 403,300 à 671,300, ce qui correspond à une augmentation de 66%[1]. Durant cette période, la population d'Edmonton a augmenté de 58% et celle des deux plus grosses régions métropolitaines de recensement au Canada, Toronto et Montréal, a augmenté respectivement de 30% et 6%; la population totale du Canada a quant à elle augmenté de 17%.

L'accroissement global de la population de Calgary survenu depuis 1971 cache plusieurs fluctuations importantes du taux de croissance; ces fluctuations sont liées aux hauts et aux bas de l'industrie pétrolière et gazière. En fait, le prix du pétrole brut a été le principal facteur de la croissance et de la santé économique de la ville. Par exemple, quand les prix du pétrole ont monté en flèche dans les années 1970, le taux de croissance de la population de Calgary a suivi et, quand les prix se sont effondrés dans les années 1980, le taux de croissance a diminué de façon marquée.

Vers la fin des années 1970, à l'époque où l'industrie pétrolière et gazière était en plein essor, Calgary a grossi plus rapidement que toute autre région métropolitaine de recensement au Canada. Entre 1976 et 1981, la population de Calgary a augmenté de 26%, étant passée de 469,900 à 592,700 habitants. Pendant cette période, la population d'Edmonton a aussi grossi assez rapidement (18%), mais celle de Toronto n'a augmenté que de 7% et celle de Montréal de seulement 1%; la population du Canada a pour sa part augmenté de 6%.

La croissance de la population de Calgary a ralenti dans les années 1980, avec

[1] Les variations en pourcentage sont calculées en fonction des limites des régions à la fin de la période.

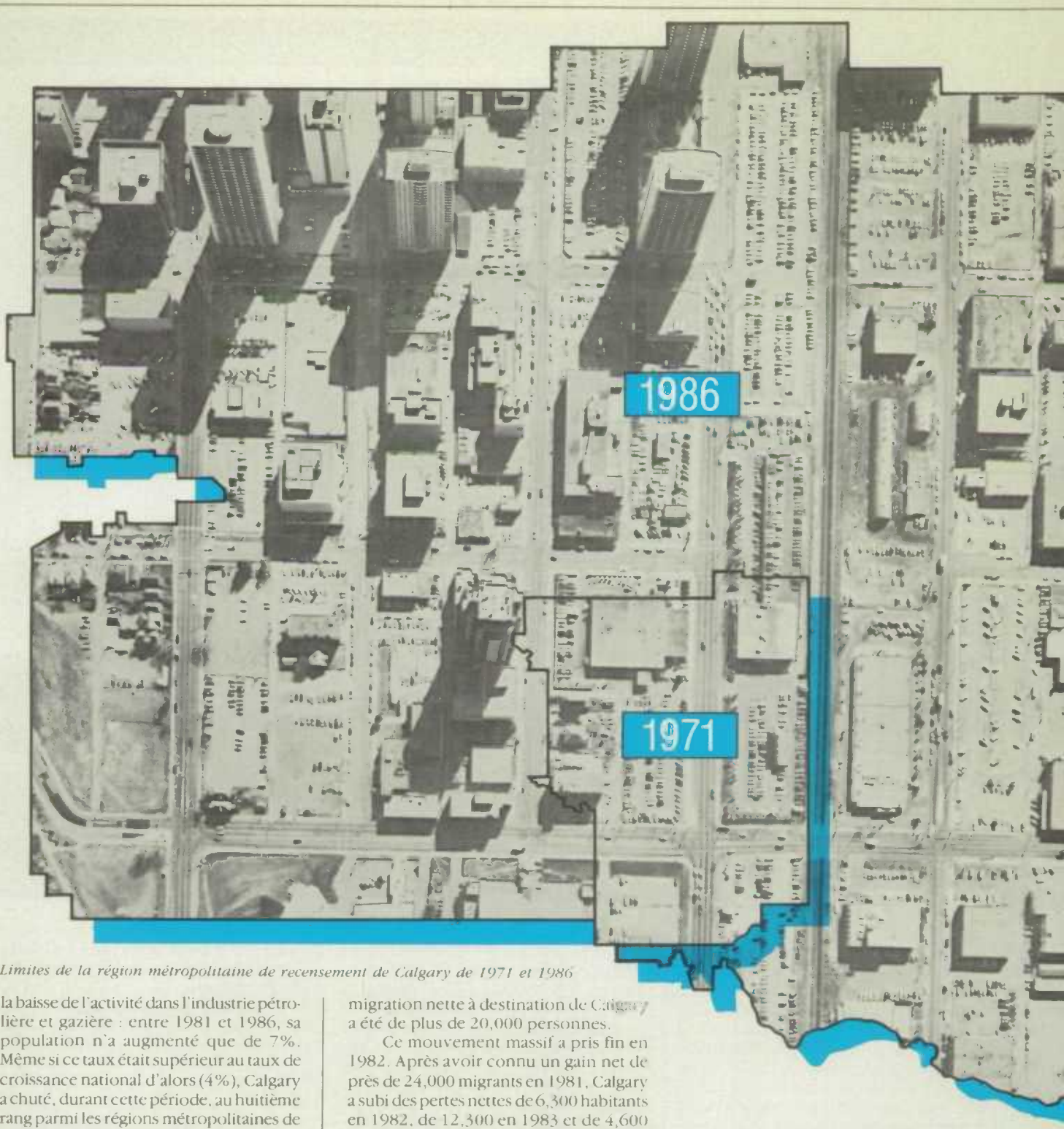

Limites de la région métropolitaine de recensement de Calgary de 1971 et 1986

la baisse de l'activité dans l'industrie pétrolière et gazière : entre 1981 et 1986, sa population n'a augmenté que de 7%. Même si ce taux était supérieur au taux de croissance national d'alors (4%), Calgary a chuté, durant cette période, au huitième rang parmi les régions métropolitaines de recensement en termes de croissance de population.

Une destination pour les migrants

La migration a été le facteur principal de la croissance de la population de Calgary. L'entrée nette de migrants a été particulièrement forte vers la fin des années 1970 et le début des années 1980. Par exemple, entre 1976 et 1981, près des trois quarts de l'accroissement de la population a été attribuable à la migration. Au cours de chacune des années 1979, 1980 et 1981, la migration nette à destination de Calgary a été de plus de 20,000 personnes.

Ce mouvement massif a pris fin en 1982. Après avoir connu un gain net de près de 24,000 migrants en 1981, Calgary a subi des pertes nettes de 6,300 habitants en 1982, de 12,300 en 1983 et de 4,600 en 1984. La migration nette est redevenue positive en 1985, année où Calgary a connu un gain net de 5,200 personnes.

Une ville jeune

Calgary a une proportion relativement élevée de jeunes adultes. En 1986, 23% des habitants de cette ville avaient entre 25 et 34 ans, comparativement à 18% pour le Canada. La proportion de personnes âgées était au contraire beaucoup plus faible à Calgary que dans l'ensemble du Canada. En 1986, seulement 7% de la population de Calgary avait 65 ans ou plus, comparativement à 11% de la population canadienne. La proportion des habitants de Calgary ayant moins de 25 ans (39%) était légèrement supérieure à la moyenne nationale (38%).

Caractéristiques familiales

La proportion élevée de jeunes adultes vivant à Calgary se reflète dans l'état matrimonial et les caractéristiques familiales des habitants de la ville. En 1986, la propor-

Migration nette, région métropolitaine de recensement de Calgary, 1976-1977 à 1985-1986

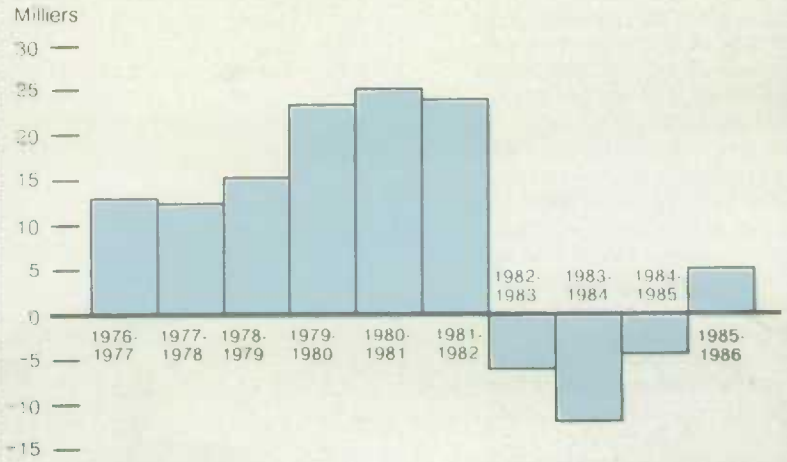

Source : Statistique Canada, Division des données régionales et administratives, données non publiées.

Taux de croissance quinquennaux[1] de la population dans certaines régions métropolitaines de recensement, 1971-1986

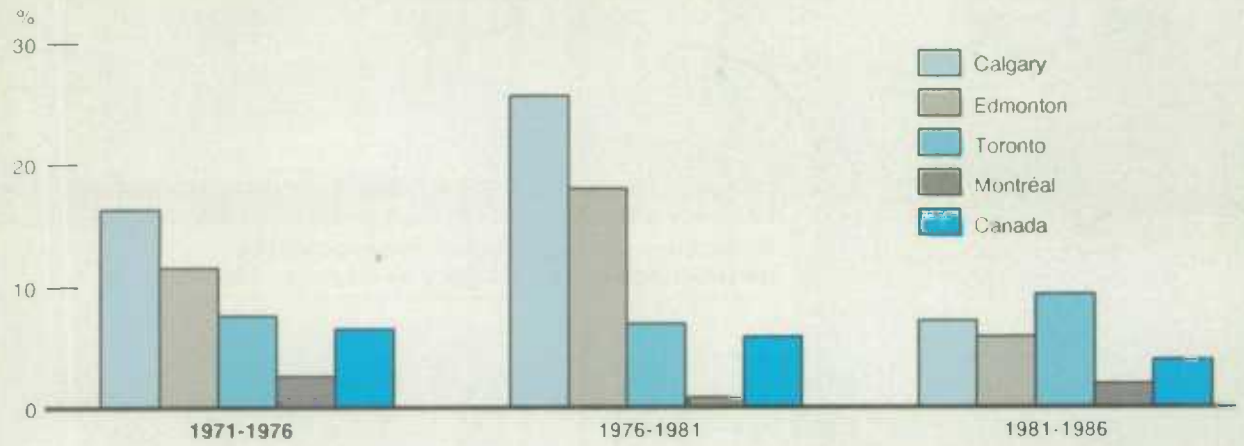

[1] Pour chaque période, la variation en pourcentage est calculée selon les limites utilisées à la fin de la période.
Source : Statistique Canada, recensements du Canada.

tion de personnes de 15 ans et plus qui étaient mariées ou célibataires était comparable aux chiffres enregistrés pour l'ensemble du Canada, mais il y avait, parmi la population adulte de Calgary, une proportion un peu plus élevée de personnes divorcées et une proportion moins élevée de personnes veuves. La proportion des personnes vivant seules était aussi légèrement plus élevée à Calgary que dans l'ensemble du Canada. En outre, à Calgary, les familles avaient en général des enfants plus jeunes qu'ailleurs au Canada.

Langue, origine ethnique et religion[2]

En 1986, l'anglais était la langue maternelle de 82% des habitants de Calgary; 3% de la population avait appris l'anglais en même temps qu'une autre langue. Le chinois, l'allemand et le français étaient, chacun, la langue maternelle d'environ 2% de la population.

Comme le montrent les chiffres sur la langue, la composition ethnique de la population de Calgary était à prédominance anglo-saxonne. En 1981, 49% des habitants de Calgary se disaient d'origine britannique et 9% ont indiqué une combinaison d'origine britannique et d'une

[2] Les données sur la langue maternelle sont tirées du recensement de 1986; les données sur le groupe ethnique et la religion sont tirées du recensement de 1981.

Calgary à ses débuts

La ville de Calgary a été fondée en 1875 pour servir de poste pour la Police montée dans le nord-ouest du Canada; elle a été constituée en ville en 1884 et en cité en 1893. Le recensement de 1891, le premier à inclure Calgary, dénombrait 4,000 habitants dans cette ville.

Les débuts de la croissance de Calgary ont été associés au développement de l'élevage du bétail et à la situation de la ville comme centre principal des transports en Alberta. En 1911, la population de Calgary atteignait 43,700 habitants.

Le facteur le plus déterminant de la croissance de Calgary a été l'industrie pétrolière et gazière. Les premières découvertes de pétrole ont été faites à Turner Valley, à quelques kilomètres au sud-ouest de la ville, en 1914. La première raffinerie de pétrole en Alberta a ouvert ses portes à Calgary en 1923. Les découvertes de pétrole qui ont suivi à Turner Valley en 1924 et en 1936, et surtout la découverte importante faite dans le champ Leduc en 1947, ont encore renforcé la position de Calgary comme centre administratif de l'industrie au Canada.

C'est après la Seconde Guerre mondiale que la croissance de Calgary a réellement augmenté. L'industrie pétrolière a attiré les migrants en nombres records. En outre, c'était l'époque du baby-boom, période pendant laquelle le nombre annuel de naissances est monté en flèche, non seulement à Calgary, mais partout au Canada. Entre 1951 et 1961, la population de Calgary a augmenté d'environ 40%; en 1961, la ville totalisait plus d'un quart de million d'habitants.

La croissance de la population de Calgary a ralenti entre 1961 et 1971 : elle était alors d'environ 20%. En 1971, la population de Calgary était d'un peu plus de 400,000 habitants.

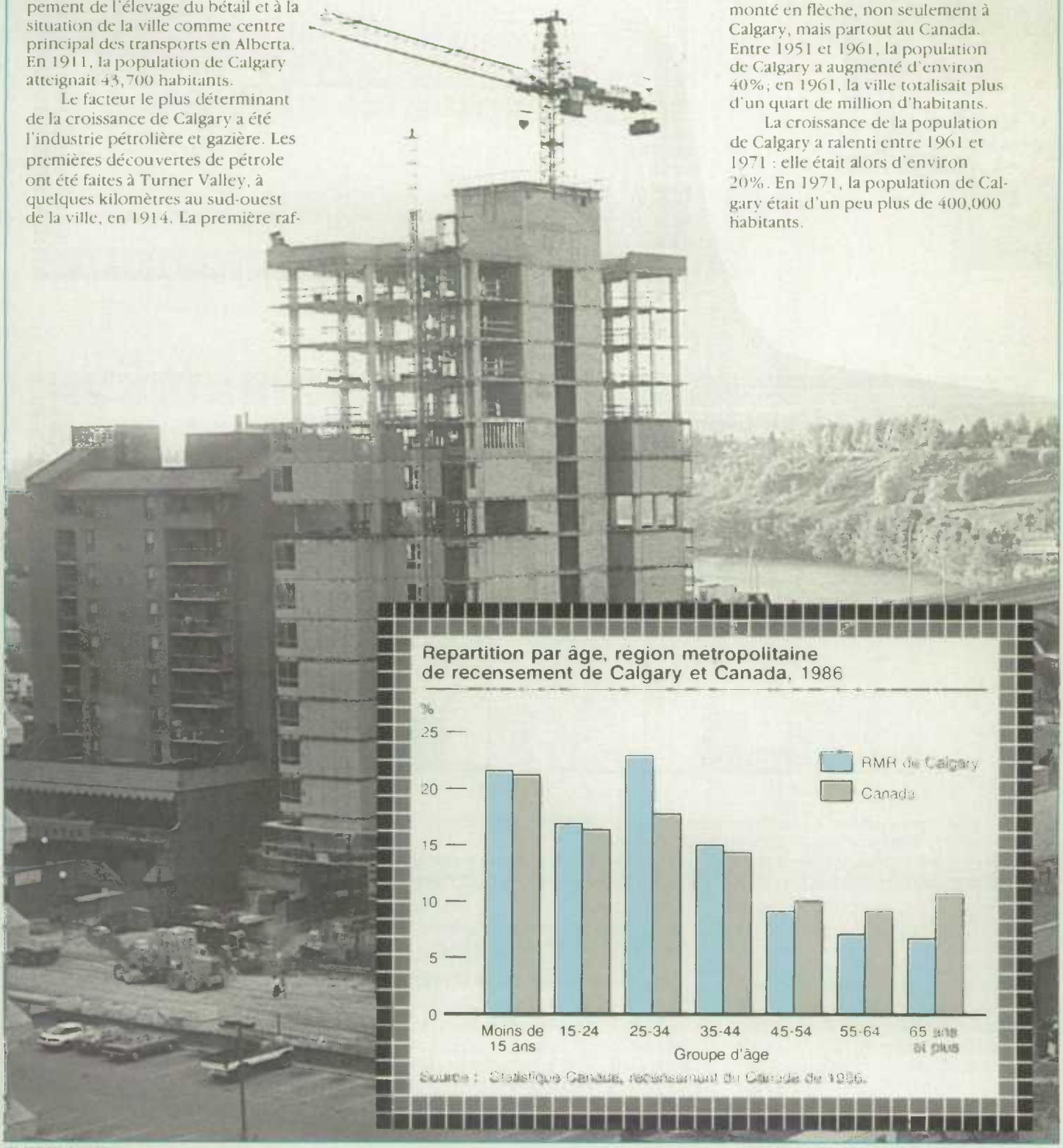

Repartition par âge, région metropolitaine de recensement de Calgary et Canada, 1986

Source : Statistique Canada, recensement du Canada de 1986.

autre origine. Les deux groupes ethniques suivant en importance étaient les Allemands (8%) et les Français (4%).

En 1981, plus de la moitié (55%) des habitants de Calgary ont déclaré appartenir à une confession protestante; 25% étaient catholiques romains. Par ailleurs, 14% ont indiqué n'avoir aucune préférence religieuse, ce qui représentait le double du pourcentage pour l'ensemble du Canada.

Niveau de scolarité élevé

La population de Calgary est relativement instruite. En 1981, 14% de la population de 15 ans et plus qui n'allait pas à l'école à temps plein avait au moins un diplôme universitaire; le pourcentage correspondant pour le Canada était de 8%. Par ailleurs, seulement 9% des adultes vivant à Calgary n'avaient pas atteint la 9e année, comparativement à 22% pour l'ensemble du Canada.

Un marché du travail incertain

Le taux d'activité a beaucoup augmenté à Calgary depuis le milieu des années 1970. En 1986, 76% de la population de Calgary en âge de travailler faisait partie de la population active; en 1975, cette proportion était de 67%. Par comparaison, le taux d'activité au Canada est passé de 61% à 66% entre 1975 et 1986.

Depuis la fin des années 1970, c'est Calgary qui a le taux d'activité le plus élevé de toutes les régions métropolitaines de recensement au Canada. En 1986, Oshawa venait au deuxième rang avec un taux d'activité de 73%.

Le chômage a beaucoup augmenté à Calgary depuis la récession économique du début des années 1980. En 1980, le taux de chômage y était de 3.6%, c'est-à-dire de moins de la moitié de la moyenne nationale (7.5%). Mais en 1983 et 1984, plus de 12% de la population active de la ville était en chômage, chiffre supérieur à la moyenne nationale. En 1986, le taux de chômage avait baissé à 9.9% à Calgary, ce qui était encore légèrement supérieur au taux national (9.6%).

Du fait que Calgary est le centre administratif de l'industrie pétrolière et gazière au Canada, une proportion relativement forte de la main-d'oeuvre y était employée dans les professions de direction et d'administration et les professions assimilées aux sciences naturelles, au génie et aux mathématiques. En 1981, les personnes exerçant une profession de direction ou d'administration représentaient 12% de la population active à Calgary, comparativement à 9% pour l'ensemble du Canada. Les personnes exerçant une profession scientifique représentaient 8% de la main-d'oeuvre de Calgary, comparativement à 3% pour l'ensemble du Canada.

Revenus supérieurs à la moyenne

Au cours des dix dernières années, les revenus des personnes vivant à Calgary ont été nettement supérieurs à la moyenne canadienne. L'écart variait toutefois avec les fluctuations de l'activité dans l'industrie pétrolière. En 1976, le revenu médian[3] des habitants de Calgary était de $9,200, chiffre qui était supérieur d'environ 10% au revenu médian calculé pour l'ensemble du Canada. En 1982, le revenu médian était de $17,000 à Calgary; il était près de 24% supérieur au revenu médian de l'ensemble des Canadiens. La différence a toutefois commencé à diminuer l'année suivante. En 1985, le revenu médian des habitants de Calgary, qui était de $17,900, demeurait supérieur à celui calculé pour l'ensemble du Canada, mais seulement de 16%.

[3] Les données sur le revenu se rapportent aux personnes qui ont produit une déclaration d'impôt pour l'année en question. Le revenu médian est le revenu situé au milieu de l'ensemble des revenus, c'est-à-dire que la moitié des revenus sont situés au-dessus du revenu médian et l'autre moitié au-dessous.

Nat Stone est un collaborateur spécial de la revue *Tendances sociales canadiennes*.

Niveau de scolarité de la population de 15 ans et plus ne fréquentant pas l'école, région métropolitaine de recensement de Calgary et Canada, 1981

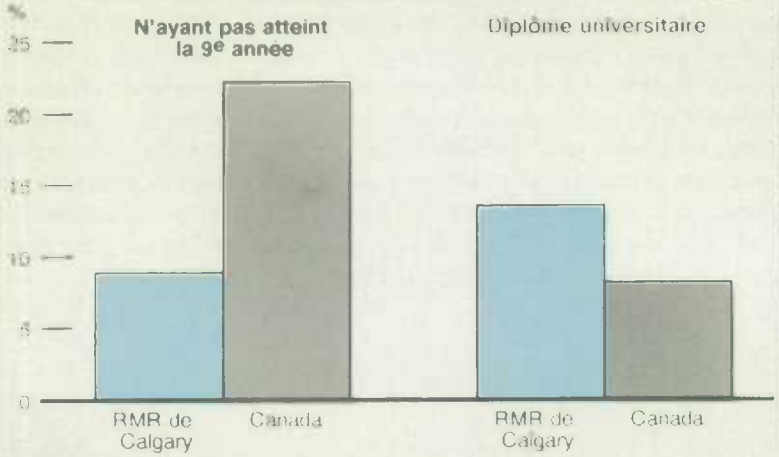

Source : Statistique Canada, *Population : Langue, origine ethnique, religion, lieu de naissance, scolarité - Alberta*, nº 93-933 au répertoire.

Taux de chômage, région métropolitaine de recensement de Calgary et Canada, 1975-1986

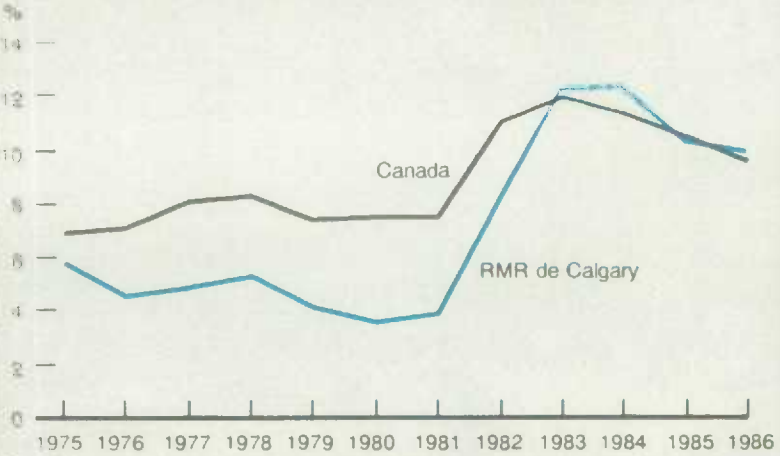

Sources : Statistique Canada, *Moyennes annuelles de la population active*, nº 71-529 au répertoire, et *La population active*, nº 71-001 au répertoire.

LES HABITATIONS À LOYER MODIQUE À TORONTO: 40 ANS D'EXISTENCE

par Susan McMillan

Pour améliorer les conditions de logement des plus démunis de la société, les administrations publiques du Canada ont fait construire différents types de complexes résidentiels qu'elles gèrent encore aujourd'hui. Le premier groupe important d'habitations à loyer modique (H.L.M.) au Canada a été bâti il y a près de 40 ans. À l'époque, la construction de Regent Park North, à Toronto, avait été perçue comme une entreprise progressive dans le domaine de la sociologie appliquée. Ce projet, ainsi que d'autres réalisations de même nature qui lui ont succédé peu après, avait fait naître l'espoir non seulement d'une renaissance des quartiers centraux, alors délabrés, des villes canadiennes, mais aussi d'une vie meilleure et plus prospère pour les personnes qui allaient y habiter. Bien que les buts fixés au départ n'aient pas été tout à fait atteints, on peut dire que la qualité du parc de logements est supérieure à ce qu'elle était.

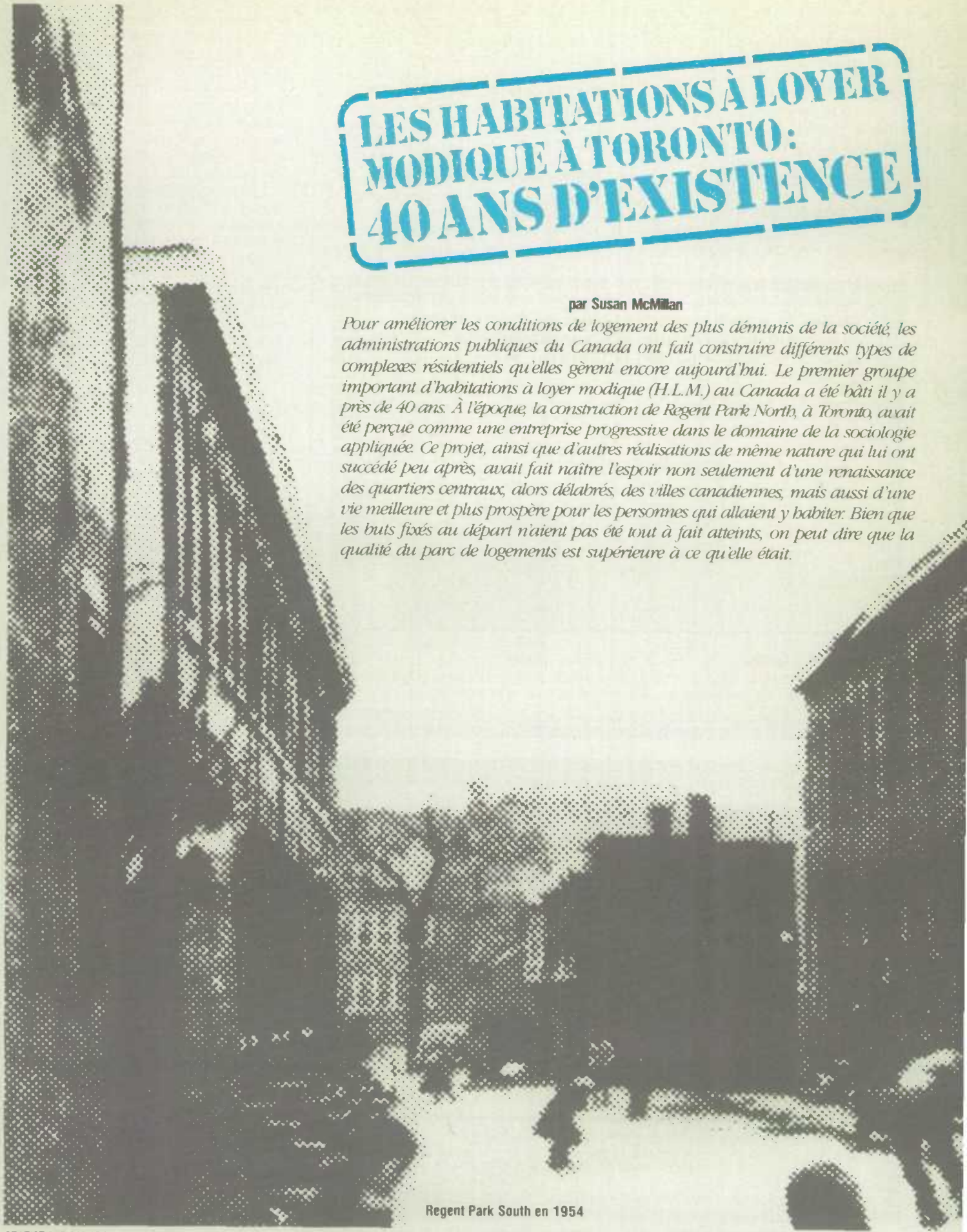

Regent Park South en 1954

STATISTIQUE CANADA

STATISTIQUE CANADA

Site de Regent Park North, avant la construction

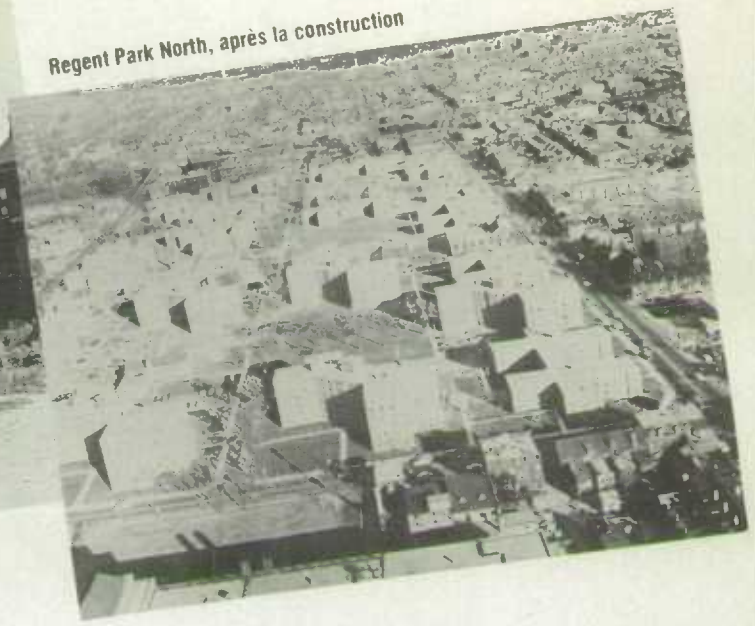

Regent Park North, après la construction

Les personnes qui habitent aujourd'hui dans des habitations à loyer modique (H.L.M.) à Toronto se distinguent, d'une part, des autres habitants de cette ville et, d'autre part, des premiers occupants de ce genre de logements. Cette évolution est allée, à plusieurs égards, dans le même sens que celle de la population de Toronto et de la société canadienne dans son ensemble.

Une des caractéristiques des H.L.M. qui n'a pas changé depuis leur construction est l'écart qui existe entre le niveau d'emploi et le niveau de revenu des personnes qui y habitent et ceux des Torontois en général. Pour avoir droit à un de ces logements, il faut avoir un revenu peu élevé. Il en résulte une forte concentration de personnes à faibles revenus dans un secteur géographique limité et la présence d'un nombre supérieur à la moyenne de femmes chefs de famille monoparentale, d'enfants à charge et d'immigrants. Ce qui caractérise également ce genre d'habitat, c'est le taux de chômage élevé ainsi que le taux d'activité et le revenu inférieurs à la moyenne des personnes qui y demeurent.

Ces groupes d'habitations ne sont pas homogènes : certains sont situés au coeur de la ville et d'autres en banlieue, les uns sont constitués d'immeubles de grande taille et les autres de petites constructions, et les caractéristiques sociales de leurs occupants actuels varient. Les quatre groupes d'habitations dont il sera question dans le présent article ont été bâtis à des périodes différentes et dans des emplacements distincts de Toronto. Chacun a un aspect physique qui lui est propre, chacun est unique.

Regent Park : Premier projet de suppression des taudis (1948)

Regent Park a subi une transformation profonde depuis l'époque de sa construction. L'évolution de la composition ethnique et du profil d'âge de ses occupants et de la structure des familles qui y habitent a été semblable, à certains égards, à celle observée à Toronto en général. Par contre, d'autres tendances, comme la chute du taux d'activité chez les hommes enregistrée entre 1951 et 1981, n'ont été nulle part ailleurs aussi prononcées. En 1981, la proportion de familles monoparentales à Regent Park dépassait de loin celle calculée pour l'ensemble de Toronto. Il en était de même pour la proportion de personnes vivant en deçà des seuils de faible revenu établis par Statistique Canada.

À quelques exceptions près, la composition ethnique de Regent Park correspond à celle de Toronto. En 1951, un peu plus des deux tiers des habitants de ce groupe d'habitations et de ceux de la ville étaient d'origine britannique. Le pourcentage de personnes d'origine française était cependant beaucoup plus élevé à Regent Park (9%) que pour Toronto dans son ensemble (3%).

Trente ans plus tard, la proportion des habitants de Regent Park et de Toronto se disant d'origine britannique avait considérablement diminué. À Regent Park, elle est passée de 67% en 1951 à 52% en 1981 et à Toronto de 69% à 42%. Les minorités visibles étaient, quant à elles, beaucoup plus fortement représentées à Regent Park. En 1981, on y trouvait une bien plus forte proportion de personnes venant d'Amérique du Nord et d'Amérique du Sud (y compris des Antilles) et d'Afrique (parmi lesquelles il y avait des Noirs) qu'à Toronto (11% comparativement à 2%). Les Chinois constituaient une minorité non négligeable tant à Regent Park (9%) que dans la ville entière (6%).

En dépit du caractère multiculturel prononcé de Regent Park, la proportion de personnes nées à l'étranger y était, en 1981, inférieure à celle enregistrée pour la ville de Toronto, soit 38% comparativement à 43%. C'est peut-être à cause du nombre élevé d'enfants nés à Regent Park même. En revanche, les immigrants y étaient en général arrivés plus récemment que ceux de Toronto : 13% des occupants de Regent Park étaient venus au Canada entre 1979 et 1981, comparativement à 9% des Torontois.

Le vieillissement de la population observé à la fois à Regent Park et à Toronto entre 1951 et 1981 a été moins marqué dans le groupe d'habitations. Au cours de ces 30 années, la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus est passée de 6% à 8% à Regent Park et de 8% à 13% à Toronto. En 1951, 12% des occupants de Regent Park avaient moins de cinq ans, comparativement à 10% des habitants de Toronto. En 1981, ces pourcentages étaient tombés respectivement à 10% et 5%. Mais cette même année, près d'un tiers des personnes demeurant à Regent Park avaient moins de 15 ans, comparativement à environ un sixième seulement des Torontois.

Les familles monoparentales étaient largement majoritaires à Regent Park en 1981. Leur proportion était de 53%, alors

qu'à Toronto elle était de 15%.

En 1951, 30% des ménages logés à Regent Park étaient constitués de plus d'une famille, ce qui n'était le cas que pour 21% des ménages torontois. En 1981, la proportion de ménages multifamiliaux était devenue très faible : seulement 1% à Regent Park et 2% à Toronto. Cette baisse signifie qu'à Toronto le surpeuplement est un phénomène qui a énormément régressé au cours de cette période. En 1981, le nombre moyen de personnes par pièce était de 0.5 pour la ville de Toronto dans son ensemble et il ne dépassait pas 0.7 dans les quatre groupes d'habitations à loyer modique dont il est question dans le présent article.

L'activité chez les hommes a nettement reculé à Regent Park entre 1951 et 1981. En 1981, à peine un peu plus de la moitié (54%) des hommes qui y vivaient étaient actifs, comparativement à 79% des Torontois de sexe masculin. Leur taux d'activité dans les deux cas était de 85% en 1951.

Au cours de la même période, l'activité chez les femmes a progressé à Regent Park, mais moins rapidement que dans la ville de Toronto. Le taux d'activité chez les femmes habitant Regent Park est passé de 28% à 38% et chez les Torontoises de 38% à 61%.

De 1951 à 1981, les taux de chômage sont demeurés au moins deux fois plus élevés à Regent Park qu'à Toronto. En 1981, 12% de la population active habitant à Regent Park était sans travail, comparativement à 5% des Torontois.

En 1980, le revenu médian des ménages de Regent Park correspondait à moins de la moitié de celui des ménages torontois. Il était de $9,400 à Regent Park South et de seulement $5,900 à Regent Park North, mais de $19,900 à Toronto.

Par ailleurs, la proportion de personnes vivant en deçà des seuils de faible revenu établis par Statistique Canada était, en 1980, beaucoup plus forte à Regent Park que dans l'ensemble de la ville. Chez les personnes seules, les chiffres étaient de 79% pour Regent Park et de 34% pour Toronto; pour les familles, l'écart était encore plus grand : 69% de celles qui occupaient un logement à Regent Park vivaient en deçà des seuils de faible revenu, comparativement à 17% de toutes les familles de Toronto.

Lawrence Heights : Un groupe d'habitations de banlieue à forte densité (1957)

Lawrence Heights, un groupe d'immeubles de petite taille bâti en banlieue sur 96 acres de terres arables situés à North York, est légèrement différent de Regent Park tant sur le plan architectural que du point de vue de ses occupants. Ces derniers ont ceci de particulier qu'environ la moitié sont nés à l'étranger et ont pour la plupart immigré entre 1955 et 1977. En 1981, un peu plus de la moitié des personnes habitant à Lawrence Heights se déclaraient d'une origine ethnique autre que britannique. Elles venaient de divers endroits, notamment d'Amérique du Nord et d'Amérique du Sud (y compris des Antilles), d'Afrique (parmi lesquelles il y avait des Noirs), de Grèce et d'Italie.

Le pourcentage de personnes âgées vivant à Lawrence Heights était inférieur à celui observé à Toronto. En 1981, 9% des occupants de ce groupe d'habitations avaient 65 ans ou plus, comparativement à 13% des Torontois. Par contre, 30% des habitants de Lawrence Heights étaient âgés de moins de 15 ans, comparativement à 16% des Torontois. La majorité des familles de Lawrence Heights (55%) étaient monoparentales; pour Toronto, cette proportion était de 15%.

Comme à Regent Park, on a enregistré, en 1981, un plus faible taux d'activité chez les hommes et les femmes habitant Lawrence Heights que chez les Torontois en général. Les chiffres étaient les suivants : 59% des hommes et 48% des femmes habitant Lawrence Heights faisaient partie de la population active, comparativement à 79% des hommes et 61% des femmes habitant Toronto. De plus, les taux de chômage étaient plus élevés dans le groupe de H.L.M. (7% chez les hommes et 8% chez les femmes) que dans l'ensemble de la ville (5% chez les hommes comme chez les femmes).

On ne connaît pas le revenu médian des ménages qui habitaient à Lawrence Heights en 1980, mais le revenu moyen, cette année-là, était de $12,900; à Toronto, il était de $25,600.

On constate donc que, même lorsqu'ils sont construits en banlieue, les H.L.M. ont tendance à réunir une forte concentration de familles monoparentales et de minorités visibles, tout comme ceux qui ont été construits précédemment au centre-ville.

Moss Park : Des tours au centre-ville (1960)

Moss Park est un groupe de tours d'habitation. De par son architecture, il est peu adapté aux besoins des familles ayant de jeunes enfants. En 1981, il se distinguait à la fois de Toronto et des autres groupes de H.L.M. par la structure des familles qui y habitaient et par l'âge de ses occupants. La proportion de jeunes enfants y était plus faible et la proportion de personnes âgées plus forte que dans les autres groupes d'habitations à loyer modique. Les enfants de moins de 15 ans (9% de ses occupants) y étaient proportionnellement moins nombreux qu'à Toronto (16%) et encore beaucoup moins nombreux que dans les autres groupes de H.L.M. Quant à la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus, elle y était de 18%, comparativement à seulement 13% à Toronto.

En 1981, 29% des familles logées à Moss Park étaient monoparentales, soit le double du pourcentage enregistré à Toronto, mais moins de la moitié de celui observé à Regent Park (69%).

En 1980, le revenu médian des ménages de Moss Park était de $8,700, c'est-à-dire de moins de la moitié de celui des ménages torontois. Toutefois, les gens habitant dans ce complexe résidentiel qui avaient un emploi disposaient d'un revenu semblable à celui de leurs concitoyens.

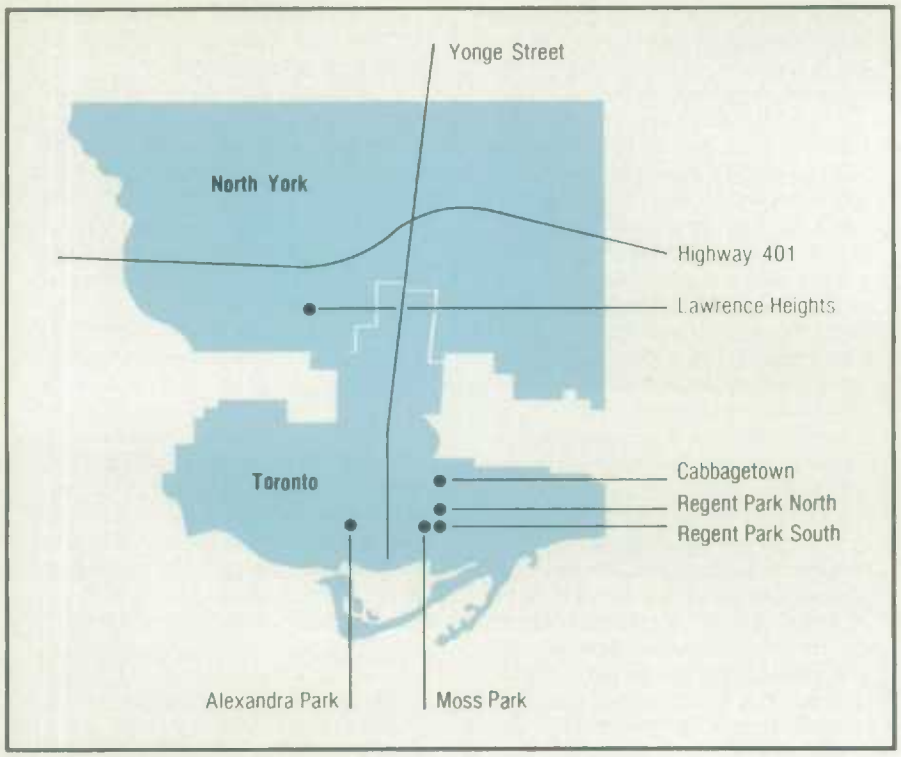

Chez les hommes, ce revenu était moins élevé à Moss Park ($12,000) qu'à Toronto ($14,500), mais chez les femmes il était supérieur ($10,700 comparativement à $9,800).

La proportion de personnes seules et de familles dont le revenu était inférieur aux seuils de faible revenu était beaucoup plus forte à Moss Park qu'à Toronto en général. En 1981, 58% des personnes seules et 37% des familles habitant Moss Park vivaient en deçà des seuils de faible revenu.

Alexandra Park : Des logements rénovés et des nouvelles constructions (1965)

Alexandra Park est un groupe d'habitations situé au centre-ville dont la construction n'a pas nécessité la démolition de toutes les bâtisses qui se trouvaient là auparavant. Pour le constituer, on a rénové certains logements existants et on en a bâti de nouveaux. En 1981, cet habitat présentait un profil très différent de celui de Toronto en général et de Regent Park en particulier. Cette année-là, le pourcentage de personnes qui se disaient d'origine britannique (28%) y était de loin inférieur à celui enregistré à Toronto. Il avait été de 20% en 1961. Parmi les personnes occupant un logement à Alexandra Park, un grand nombre se sont déclarées d'origine chinoise ou portugaise : 23% et 16% respectivement.

Par ailleurs, 59% des personnes habitant à Alexandra Park en 1981 étaient nées ailleurs qu'au Canada et, parmi elles, 12% y avaient immigré à partir de 1979.

La proportion relativement élevée d'occupants qui parlaient une langue autre que l'anglais ou le français à la maison témoigne du caractère multiculturel de ce groupe d'habitations. En 1981, 41% des personnes habitant à Alexandra Park ne parlaient ni l'anglais ni le français à la maison, comparativement à 25% des Torontois et à seulement 15% des personnes habitant à Regent Park.

À Alexandra Park, le profil d'âge est semblable à celui observé à Toronto. En 1981, 14% des gens qui y demeuraient étaient âgés de 65 ans et plus, comparativement à 13% des Torontois. À l'autre bout de l'échelle, 6% des occupants de ces H.L.M. avaient moins de cinq ans, comparativement à 5% des Torontois.

Il y avait une proportion deux fois plus élevée de familles monoparentales à Alexandra Park qu'à Toronto. En 1981, 29% des familles de ce groupe d'habitations étaient monoparentales.

La proportion de ménages multifamiliaux vivant à Alexandra Park a nettement régressé entre 1961 et 1981, mais elle est demeurée plus élevée qu'à Toronto. En 1981, 4% des ménages logés dans ce groupe d'habitations étaient constitués de

► *Suite à la page 30*

Cabbagetown : Des habitations rénovées par leur propriétaire près de Regent Park

La rue Gerrard marque la limite septentrionale de Regent Park North. Au-delà de cette artère se trouve Cabbagetown, un quartier chic dont les maisons victoriennes de trois étages, jumelées ou non attenantes, ont été rénovées. Malgré l'état de délabrement dans lequel elles étaient dans les années 1940, elles n'ont pas fait partie du secteur démoli pour faire place aux nouvelles constructions de Regent Park. Ces deux quartiers sont contigus, mais le profil social des habitants de Cabbagetown diffère considérablement de celui des occupants de Regent Park.

Avant la reconstruction de Regent Park, les deux secteurs étaient assez semblables du point de vue de la condition des logements et des caractéristiques de leurs occupants. Cependant, depuis une trentaine d'années, les gens qui habitent à Regent Park se distinguent de leurs voisins tant sur le plan économique que social. Les H.L.M. bâtis à Regent Park ont amélioré la qualité de l'habitat, mais ils n'ont pas contribué à combler le fossé, symbolisé par la rue Gerrard, qui sépare socialement les deux groupes d'habitants. Ces derniers appartiennent encore aujourd'hui à des catégories distinctes.

Si l'on trouve à Regent Park une forte proportion de familles monoparentales ainsi que de nombreux enfants, ce sont plutôt les couples sans enfants qui dominent à Cabbagetown. En 1981, plus de la moitié des familles habitant les H.L.M. étaient monoparentales, ce qui n'était le cas que de 18% des familles installées au nord de la rue Gerrard. De ce fait même, contrairement à ce qui a été observé à Cabbagetown, la population adulte de Regent Park était composée de beaucoup plus de femmes que d'hommes. Par ailleurs, en 1981, 30% des personnes logées à Regent Park étaient âgées de moins de 15 ans, comparativement à environ 12% seulement de celles habitant Cabbagetown. En fait, il y avait une proportion plus grande de familles sans enfants à Cabbagetown (plus de 40%) qu'à Regent Park (12%).

Les taux d'activité chez les femmes et les hommes étaient plus élevés à Cabbagetown qu'à Regent Park et les taux de chômage beaucoup plus faibles (moins de 5%). Quant au revenu médian des ménages vivant à Cabbagetown, il était, en 1980, supérieur d'au moins $14,000[1] à celui des ménages habitant Regent Park.

Pour ce qui est de l'origine ethnique, les personnes d'origine britannique dominaient dans les deux quartiers. Toutefois, à l'exception des personnes d'origine française ou chinoise, on n'a enregistré à Cabbagetown en 1981 qu'un petit nombre de personnes appartenant à d'autres groupes ethniques. Ce n'était pas le cas à Regent Park, où les Noirs et les Asiatiques étaient fortement représentés au moment du recensement de 1981.

[1] Cabbagetown est divisé en deux secteurs : dans l'un, le revenu médian des ménages était de $19,700 et, dans l'autre, il était de $28,100.

Important projet de H.L.M. à Toronto

C'est en 1934 qu'un rapport du gouvernement de l'Ontario (le «Bruce Report», du nom du lieutenant-gouverneur de cette province) a officiellement fait état des mauvaises conditions de logement qui régnaient dans la municipalité de Toronto. Toutefois, la crise économique et les rigueurs imposées par la guerre qui a suivi la crise ont exclu toute possibilité de remédier à la situation pendant un certain nombre d'années. Mais la croissance rapide de la population urbaine après la Seconde Guerre mondiale (due au mouvement migratoire vers les villes, à la poussée de l'immigration et au baby-boom) a fait que l'état de délabrement du parc de logements est redevenu une question d'intérêt public. Les conditions de surpeuplement, la détérioration des logements situés au centre de la zone urbaine et l'essor de la banlieue sont autant de facteurs qui ont amené les gens à demander la suppression des taudis et la construction d'habitations à loyer modique (H.L.M.).

Pour répondre à ces besoins, on a mis sur pied le premier grand projet d'aménagement domiciliaire de cette nature au Canada : il s'agissait de *Regent Park North*, projet de suppression des taudis et de construction financé par la ville de Toronto. Entre 1948 et 1957, les logements existants ont été rasés et un groupe d'immeubles de petite taille et de maisons en rangée, plus de 1,000 unités en tout, a été bâti.

Le groupe d'habitations a été accueilli avec enthousiasme. On a vu en lui un exemple marquant de ce qui peut se faire pour supprimer les taudis. En 1958, un article paru dans la revue du Toronto Board of Trade se terminait sur une note optimiste : selon son auteur, l'expérience de *Regent Park North* révélait très clairement qu'un environnement favorable pouvait, dans une large mesure, aider les gens à réaliser leur potentiel et à resserrer les liens les unissant à leur famille.

Il a fallu augmenter considérablement la densité des H.L.M. construits après *Regent Park North* pour qu'ils soient plus rentables. Ainsi, *Regent Park South*, bâti directement au sud de *Regent Park North* en 1957-1958, est un groupe de tours composé de près de 500 unités au total. Les 253 maisons en rangée édifiées non loin étaient principalement destinées à des familles ayant de jeunes enfants.

Laurence Heights, construit entre 1957 et 1961 et appartenant à la Société de logement de l'Ontario, se distingue des autres groupes de H.L.M. bâtis durant cette période. Situé dans une ville de banlieue récemment aménagée, il ne venait pas remplacer des taudis. Il comprend 19 immeubles de trois étages et demi et 66 séries de maisons en rangée ainsi que quelques maisons unifamiliales, dont certaines sont jumelées, soit un peu plus de 1,000 unités en tout. (La ville de Toronto possède 127 unités pour personnes âgées dans le même secteur.) *Laurence Heights* a été conçu pour être géographiquement et socialement isolé des quartiers voisins; cela lui a d'ailleurs valu des critiques au début.

Les trois tours de 15 étages (900 unités en tout) de *Moss Park* se dressent directement au sud-ouest de *Regent Park*. Avant la construction, entre 1960 et 1964, de ce complexe résidentiel à forte densité, le secteur qu'il occupe était composé de maisons privées, de maisons offrant des chambres meublées à louer et de petits bâtiments industriels. La plupart des habitations n'étaient pas entièrement délabrées, mais il a été jugé préférable de les démolir plutôt que de les rénover ou de les entretenir.

À *Alexandra Park*, situé dans la partie sud-ouest de Toronto, les travaux ont commencé en 1965. Au lieu de démolir et de remplacer systématiquement tous les logements, on en a remis certains à neuf. En 1965, la démolition totale, privilégiée quelques années plus tôt, était passée de mode.

À l'origine, les plans pour *Alexandra Park* prévoyaient le déblaiement de 39 des 72 acres. On y a finalement construit deux tours et un certain nombre de maisons en rangée, ce qui représentait 410 unités. Sur le reste de la superficie, on trouve des maisons privées neuves ou rénovées, des immeubles commerciaux, de nouvelles coopératives d'habitation à but non lucratif et des logements pour personnes âgées. On y trouve également des bâtiments industriels et des établissements publics. Ce mélange donne à *Alexandra Park* une physionomie très différente de celle qu'ont les autres groupes d'habitations à loyer modique (H.L.M.).

Dans les années 1960, une fois achevée la construction de plusieurs importants groupes de H.L.M., les attitudes à l'égard de ce genre d'habitat se sont modifiées, et on s'est mis à en critiquer de plus en plus le principe même. Les adversaires de ces groupes ont attiré l'attention sur la manière dont la vie des quartiers menacés d'expropriation était perturbée et sur les épreuves que devaient subir les ménages obligés de quitter leur foyer. Ces remarques s'appliquaient particulièrement aux familles qui n'étaient pas relogées dans les nouvelles constructions. Certains expropriés ne pouvaient pas acheter une autre maison ailleurs avec ce qu'on leur avait donné en dédommagement. Les locataires, eux, n'ayant aucun droit, devaient quitter le quartier s'ils voulaient trouver des logements abordables. Enfin, de nombreuses familles installées là de longue date quittaient le secteur plutôt que de se loger dans les nouvelles habitations alors même qu'un logement leur y était réservé, contribuant ainsi à la dissolution d'une communauté établie. Par ailleurs, on a reproché aux complexes résidentiels l'absence d'équipement collectif : centres communautaires, garderies, stationnements accessibles et terrains de jeu, par exemple.

Dans les années 1980, la notion d'habitations à loyer modique a été renouvelée et élargie : on ne construit plus de complexes résidentiels géants. De tels complexes ont surtout été édifiés dans la région de Toronto, mais il s'en est bâti de bien plus petits dans tout le pays, pour un total de plus de 200,000 unités.

Aujourd'hui, dans l'agglomération torontoise, on favorise les logements subventionnés et particulièrement les programmes destinés à une clientèle à revenu varié en vertu desquels les locataires paient une partie du loyer déterminée en fonction de leur revenu, la plupart payant cependant le loyer selon les prix du marché. Il existe un certain nombre de programmes de ce genre : ceux où les responsables du programme de logement se chargent de louer des appartements situés dans des immeubles privés, ceux où la municipalité gère des groupes d'immeubles sans but lucratif et ceux où des organismes sans but lucratif (églises, services d'aide sociale, etc.) s'occupent de faire construire et d'administrer des logements privés également sans but lucratif. Dans les coopératives, les locataires peuvent participer à l'administration et à l'entretien des installations qui leur sont destinées, tandis que dans les logements subventionnés des programmes décrits plus haut, les personnes à faible revenu coexistent sur un pied d'égalité avec celles qui ne touchent aucun supplément de l'État et, ainsi, les premières ne souffrent pas des préjugés dont sont habituellement victimes les occupants des habitations à loyer modique (H.L.M.).

Comparaison entre certains groupes de H.L.M., Cabbagetown et Toronto, 1981

		Habitations à loyer modique				Rénovation privée quartier adjacent
	Ville de Toronto	Regent Park (construit en 1948)	Lawrence Heights (construit en 1957)	Moss Park (construit en 1960)	Alexandra Park (construit en 1965)	Cabbagetown
Population						
Population totale	599,220	9,970	3,770	4,600	3,830	4,180
% de moins de 5 ans	5	10	8	4	6	4
% de moins de 15 ans	16	30	30	9	22	12
% de 65 ans et plus	13	8	9	18	14	5
Population de 15 ans et plus - % de femmes	52	57	60	44	52	47
- % d'hommes	48	43	40	56	48	53
Ménages et familles						
Nombre moyen de personnes par ménage	2.4	2.9	3.2	1.7	3.0	2.3
Nombre moyen de personnes par pièce	0.5	0.7	0.7	0.5	0.7	0.4
% de ménages multifamiliaux	2.3	1.3	. . .	. . .	3.9	. . .
% de familles monoparentales	15	69	55	29	29	18
Langue parlée à la maison						
Ni l'anglais ni le français	25%	15%	-	-	41%	-
Population active						
Taux d'activité (%) - hommes	79	54	59	63	63	83
- femmes	61	39	48	45	47	66
Taux de chômage (%) - hommes	5	13	7	11	6	7
- femmes	5	12	8	4	2	2
Revenu (1980)		Partie nord	Partie sud			
Revenu médian des ménages	19,900	5,900	9,400	12,800[1]	8,700	10,400	19,700/28,100[2]
Revenu d'emploi médian - hommes	14,500	6,400	7,800	-	12,000	10,200	15,700/17,000
- femmes	9,800	6,100	7,400	-	10,700	5,600	9,500/9,200
% ayant un revenu inférieur aux seuils de faible revenu - familles	17	69		-	37	47	12
- personnes seules	34	79		-	58	66	40

- Données non disponibles
. . . Nombres infimes
[1] Revenu moyen des ménages.
[2] Revenu médian; Cabbagetown est divisé en deux secteurs.
Source : Statistique Canada, recensement du Canada de 1981.

plus d'une famille, comparativement à 21% des ménages qui, en 1961, habitaient le secteur où les H.L.M. allaient se situer.

À Alexandra Park, l'activité chez les hommes a quelque peu diminué entre 1961 et 1981, mais chez les femmes elle est restée constante. En 1981, 63% des adultes de sexe masculin y habitant faisaient partie de la population active, comparativement à 79% en 1961. Au cours de cette période, un peu moins de la moitié des femmes d'âge adulte vivant dans ce groupe d'habitations étaient actives. Pendant ce temps, les taux de chômage ont fortement diminué tant chez les hommes que chez les femmes.

Chez les hommes qui habitaient à Alexandra Park, le taux de chômage est tombé de 16% en 1961 à 6% en 1981. À Toronto, le taux de chômage chez les hommes était de 5% en 1981. Chez les femmes vivant à Alexandra Park, le taux de chômage a aussi connu une baisse au cours de ces 20 années : il est passé de 5% à 2%, de sorte qu'en 1981 il était inférieur au taux enregistré pour l'ensemble des Torontoises (5%).

En 1980, le revenu médian des ménages logés à Alexandra Park, qui était de $10,400, correspondait à un peu plus de la moitié de celui des ménages torontois. Cette même année, les deux tiers des personnes seules et près de la moitié des familles avaient un revenu inférieur aux seuils de faible revenu, malgré le niveau d'emploi relativement élevé qui caractérisait les occupants de ce groupe d'habitations.

Conclusion

Bien que les occupants de ces quatre groupes d'habitations à loyer modique présentent des caractéristiques sociales très variées, ils forment, à certains égards, un groupe homogène qui diffère de la population torontoise en général.

Comparativement à Toronto, on observe dans les quatre groupes un pourcentage beaucoup plus élevé de familles et de personnes seules dont le revenu est inférieur aux seuils de faible revenu, des taux d'activité inférieurs tant chez les hommes que chez les femmes, des taux de chômage plus élevés dans la plupart des cas et, enfin, une proportion au moins deux fois plus élevée de familles monoparentales. Malgré les nombreux efforts déployés dans les années 1950 et 1960 pour donner une nouvelle vie à certains secteurs géographiques, on continue donc à trouver, dans les H.L.M. qui y ont été construits, une forte concentration de personnes peu favorisées.

Susan McMillan est directrice adjointe par intérim des Services consultatifs au bureau de Statistique Canada de Toronto.

LES FEMMES CHEFS DE FAMILLE MONOPARENTALE

par Maureen Moore

Le nombre de familles monoparentales, dont la plupart sont soutenues par une femme, a beaucoup augmenté au cours des dernières décennies. De même, le nombre d'enfants élevés dans ces familles a beaucoup augmenté. En fait, plus d'un million d'enfants canadiens vivent actuellement dans des familles où il n'y a qu'un parent.

La croissance du nombre de familles monoparentales est un sujet particulièrement préoccupant parce que ces familles, surtout celles dont le chef est une femme, sont désavantagées à plusieurs égards sur le plan économique. Par exemple, plus de la moitié des femmes chefs de famille monoparentale ont des revenus inférieurs au seuil officiel de faible revenu. De même, les familles monoparentales dont le chef est une femme vivent dans des logements et disposent d'équipement ménager peu enviables comparativement aux autres familles.

Plus grand nombre de familles monoparentales

Entre 1931 et 1986, le nombre de familles monoparentales au Canada est passé de 291,900 à 853,600. C'est toutefois à partir du milieu des années 1960 que l'accroissement a été particulièrement marqué. Entre 1966 et 1986, le nombre de familles monoparentales a augmenté de 130%, tandis que celui des familles époux-épouse augmentait de 42% seulement. Les familles monoparentales formaient ainsi 13% de l'ensemble des familles au Canada en 1986, ce qui représentait une hausse par rapport au pourcentage de 8% enregistré en 1966. Mais ce pourcentage était encore inférieur au niveau record enregistré en 1931 (14%).

La proportion d'enfants âgés de moins de 25 ans qui vivaient dans des familles monoparentales a aussi beaucoup augmenté depuis 20 ans. En 1986, environ 1.2 million d'enfants, soit plus de 14% de tous les enfants au Canada, vivaient dans des familles monoparentales, comparativement à moins de 7% en 1966.

Familles monoparentales dont le chef est une femme

La plupart des chefs de famille monoparentale sont des femmes. En 1986, plus de 700,000 familles monoparentales, soit 82% du total, étaient menées par des femmes. Celles-ci formaient également la majorité des chefs de famille monoparentale dans tous les groupes d'âge. La prédominance des femmes à ce titre était particulièrement forte dans les groupes d'âge plus jeunes. Les femmes représentaient 94% des chefs de famille monoparentale de 15 à 24 ans en 1986, comparativement à 85% de ceux de 25 à 44 ans et à 77% de ceux de 45 ans et plus.

Des circonstances qui ont changé

Les causes menant les femmes à l'état de chef de famille monoparentale ont changé au cours des dernières décennies. Plus particulièrement, le pourcentage des femmes veuves a baissé, tandis que celui des femmes divorcées ou n'ayant jamais été mariées a augmenté, chez les femmes chefs de famille monoparentale.

En 1951, les veuves représentaient environ les deux tiers des femmes chefs de famille monoparentale. En 1986, cette proportion avait baissé à 28%, tandis que la proportion des femmes séparées ou divorcées en représentait plus de la moitié, soit 57%.

L'augmentation de la proportion de femmes chefs de famille monoparentale étant divorcées a été particulièrement rapide à la suite de l'adoption de la *Loi sur le divorce* en 1968. En fait, les femmes divorcées formaient en 1986 l'élément le plus nombreux de l'ensemble des femmes chefs de famille monoparentale, soit 30%, comparativement à 3% en 1951. La proportion de femmes chefs de famille monoparentale étant séparées a quant à elle diminué légèrement entre 1951 et 1986, étant passée de 29% à 28%.

La proportion de femmes chefs de famille monoparentale qui n'ont jamais été mariées a aussi beaucoup augmenté. Elles constituaient 15% de l'ensemble de ces femmes en 1986, par rapport à 1% seulement en 1951. La croissance marquée de la proportion de femmes chefs de famille monoparentale qui ne se sont jamais mariées reflète la hausse globale du nombre d'enfants naturels. Le nombre de ces enfants a plus que quadruplé entre 1951 et 1985, étant passé d'environ 14,000 à 59,600; durant cette période, le nombre d'enfants naturels en pourcentage du total des naissances est passé de moins de 4% à plus de 16%.

L'état matrimonial des femmes chefs de famille monoparentale est lié à leur âge. Par exemple, les trois quarts de celles qui ne s'étaient jamais mariées avaient moins de 35 ans, tandis que celles étant séparées ou divorcées étaient surtout dans la trentaine ou la quarantaine. En général, les femmes veuves étaient plus âgées; en 1986,

Chefs de famille monoparentale selon l'âge et le sexe, 1986

Groupe d'âge	Femmes		Hommes		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
15 à 24 ans	49,670	94	3,005	6	52,665	100
25 à 44 ans	363,950	85	63,050	15	427,005	100
45 à 64 ans	209,570	76	65,890	24	275,460	100
65 ans et plus	78,715	80	19,800	20	98,510	100
Total	**701,900**	**82**	**151,745**	**18**	**853,645**	**100**

Source : Statistique Canada, recensement du Canada de 1986.

Familles monoparentales en pourcentage de l'ensemble des familles, 1931-1986

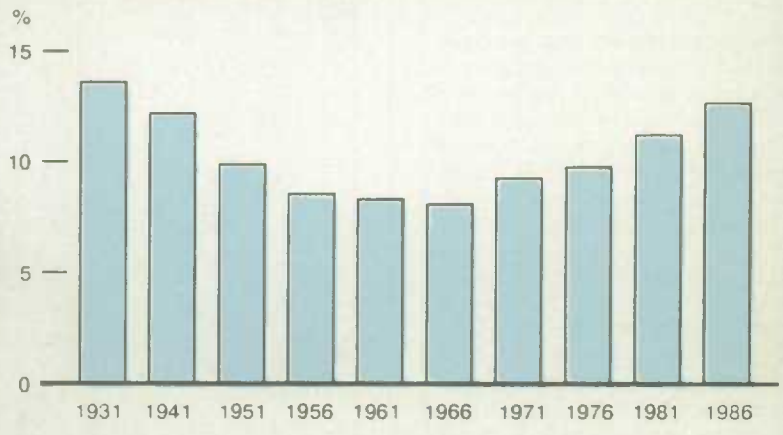

Sources : Wargon, S., *Les familles monoparentales au Canada*, Statistique Canada, nº 99-933 au répertoire; Statistique Canada, recensement du Canada de 1986.

Enfants de famille monoparentale en pourcentage de l'ensemble des enfants[1], 1931-1986

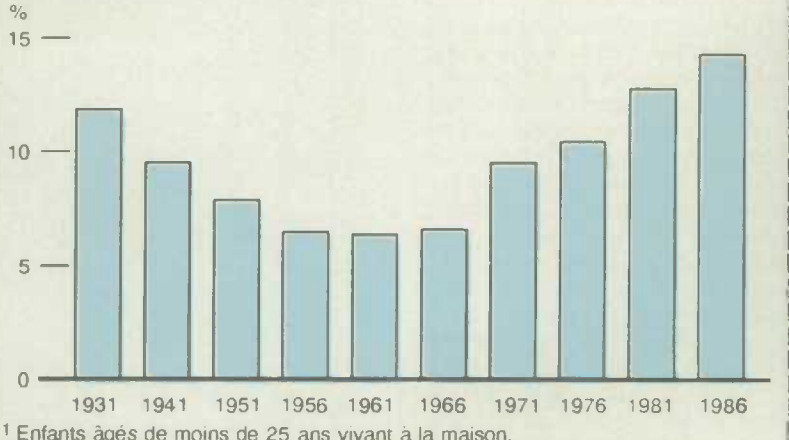

[1] Enfants âgés de moins de 25 ans vivant à la maison.

Sources : Wargon, S., *L'enfant dans la famille canadienne*, Statistique Canada, nº 98-810 au répertoire, et *Les familles monoparentales au Canada*, Statistique Canada, nº 99-933 au répertoire; Statistique Canada, recensement du Canada de 1986.

environ les deux tiers des femmes chefs de famille monoparentale qui étaient veuves avaient 55 ans ou plus.

Leurs caractéristiques familiales

La majorité des femmes chefs de famille monoparentale ont déjà été à un moment donné soit mariées, soit partenaires dans une union libre. Mais d'après les résultats de l'Enquête sur la famille menée en 1984 par Statistique Canada, les femmes chefs de famille monoparentale présentaient des caractéristiques différentes de celles des femmes qui étaient mariées ou partenaires dans une union libre au moment de l'enquête quant à la maternité et à leur état matrimonial.

En général, les femmes chefs de famille monoparentale avaient formé une première union – mariage ou union libre – à un âge plus jeune que les épouses[1] : au total, 28% des femmes chefs de famille monoparentale avaient formé une union avant l'âge de 19 ans, comparativement à 24% des épouses. C'est chez les jeunes femmes que cette différence était la plus évidente. Dans le groupe des 20 à 24 ans, 80% des femmes chefs de famille monoparentale, comparativement à 53% des épouses, avaient déjà formé une union avant leurs 19 ans.

Les femmes chefs de famille monoparentale étaient également plus susceptibles que les épouses d'avoir été partenaires dans une union libre : 22% d'entre elles avaient déjà été partenaires dans une telle union, comparativement à 17% des épouses.

De même, une plus forte proportion de femmes chefs de famille monoparentale que d'épouses s'étaient mariées ou

[1] Le terme «épouses» désigne aussi bien les épouses que les femmes partenaires dans une union libre qui ont des enfants.

État matrimonial des femmes chefs de famille monoparentale, 1951 et 1986

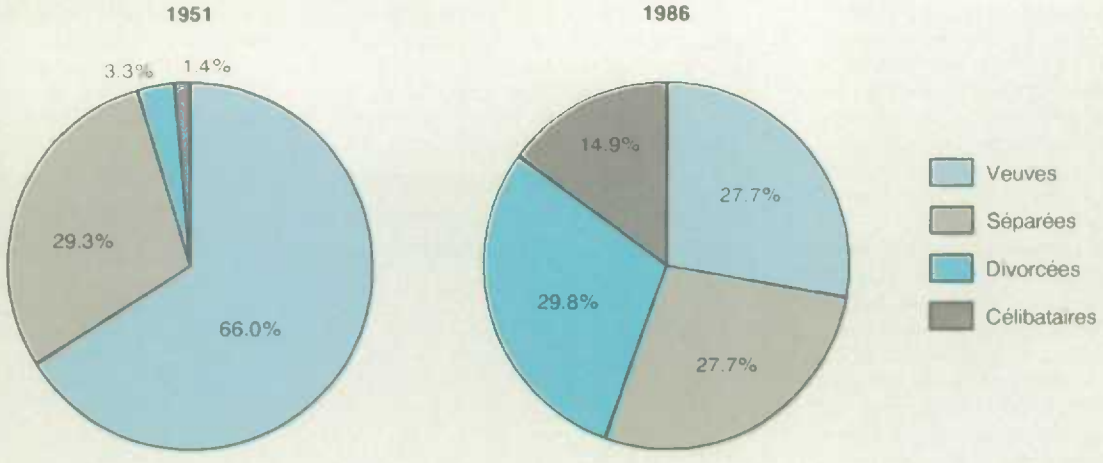

Sources : Wargon, S., *Les familles monoparentales au Canada*, Statistique Canada, nº 99-933 au répertoire; Statistique Canada, *Familles, Partie I*, nº 93-106 au répertoire.

Taux d'activité des femmes chefs de famille monoparentale et des épouses, selon le groupe d'âge, 1984

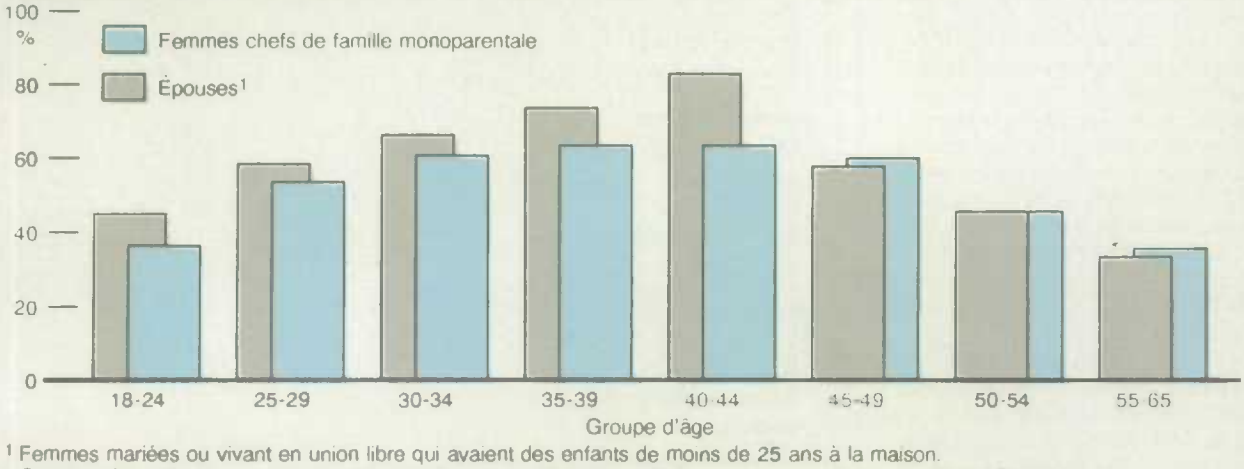

[1] Femmes mariées ou vivant en union libre qui avaient des enfants de moins de 25 ans à la maison.
* Ces données doivent être utilisées avec prudence, car elles peuvent comporter une forte erreur d'échantillonnage.
Source : Poole, L. et M. Moore, *L'état de parent seul : caractéristiques et déterminants, résultats de l'Enquête sur la famille de 1984*, Statistique Canada, nº 99-961 au répertoire.

avaient formé une union libre au moment de donner naissance à un enfant. Plus du quart (26%) des femmes chefs de famille monoparentale, comparativement à 16% des épouses, avaient donné naissance à un enfant l'année où elles avaient formé une union ou l'année précédente.

Comparativement aux épouses, les femmes chefs de famille monoparentale avaient également tendance à avoir eu un enfant plus tôt : 26% avaient eu leur premier enfant avant l'âge de 20 ans, par rapport à 20% des épouses.

Leur niveau de scolarité et leur situation vis-à-vis de l'activité

En général, les femmes chefs de famille monoparentale avaient un niveau de scolarité moins élevé que celui des épouses. Seulement 24% d'entre elles, comparativement à 31% des épouses, avaient au moins une certaine formation de niveau postsecondaire. Dans tous les groupes d'âge, la proportion des épouses ayant suivi des cours au niveau postsecondaire excédait la proportion correspondante chez les femmes chefs de famille monoparentale.

En revanche, une plus forte proportion de femmes chefs de famille monoparentale que d'épouses faisaient partie de la population active. Par exemple, le taux d'activité dans le groupe des 18 à 24 ans était, en 1984, de 45% chez les femmes chefs de famille monoparentale et de 37% chez les épouses. Dans les deux catégories, le taux d'activité était le plus élevé chez les 40 à 44 ans, mais le taux d'activité des femmes chefs de famille monoparentale (83%) était beaucoup plus élevé que celui des épouses (64%). Dans le groupe d'âge des 45 à 64 ans, le taux d'activité des épouses dépassait toutefois légèrement celui des femmes chefs de famille monoparentale.

Un plus fort pourcentage de femmes chefs de famille monoparentale avaient commencé à travailler seulement après la naissance de leur premier enfant. Des femmes qui avaient déjà travaillé, 30% de femmes chefs de famille monoparentale, comparativement à 17% des épouses, avaient commencé à travailler seulement après avoir donné naissance à un premier enfant. De même, une fois dans la population active, les femmes chefs de famille monoparentale étaient plus susceptibles que les épouses de continuer à travailler.

Leur revenu

Le revenu moyen des familles monoparentales dont le chef était une femme correspondait à moins de la moitié de celui des familles époux-épouse ayant des enfants. En 1985, les familles monoparentales menées par une femme avaient un revenu moyen d'un peu plus de $20,000, comparativement à près de $44,000 pour les familles époux-épouse ayant des enfants.

Les sources de revenu différaient également beaucoup selon qu'il s'agissait d'une famille monoparentale ou d'une famille époux-épouse. Même si les gains provenant d'un emploi constituaient la principale source de revenu dans les deux cas, seulement 64% du revenu total des familles monoparentales dont le chef était une femme provenait de gains d'emploi, comparativement à 87% pour les familles époux-épouse. L'aide de l'État, incluant notamment les allocations familiales et les allocations aux jeunes, l'assurance-chômage, l'aide sociale et les prestations de pension, représentait près du quart du revenu total des familles monoparentales dont le chef était une femme. En comparaison, les transferts gouvernementaux totalisaient seulement 7% du revenu des familles époux-épouse ayant des enfants.

De tous les types de famille, les familles monoparentales dont le chef était une femme connaissaient la plus forte probabilité d'avoir un faible revenu. En outre, le pourcentage de ces familles ayant un faible revenu a augmenté au début des années 1980. En 1985, 60% de toutes les familles monoparentales dont le chef était une femme avaient un revenu inférieur au seuil de faible revenu déterminé par Statistique Canada, par rapport à 53% en 1981. En comparaison, seulement 11% des familles époux-épouse ayant des enfants avaient des revenus inférieurs au seuil de faible revenu en 1985.

Leurs dépenses

Une enquête effectuée dans 17 grandes villes canadiennes a montré que, en 1984, les familles monoparentales dont le chef était une femme ont consacré près de la moitié (48%) de leur revenu avant impôts aux biens essentiels comme la nourriture, le logement et les dépenses du foyer. Dans le cas des familles époux-épouse ayant des enfants, ces dépenses représentaient un peu plus du tiers seulement (34%) du revenu avant impôts.

Les différences observées sur le plan du logement et des installations domestiques entre les familles monoparentales et les autres familles reflètent en outre

Genre de logement et équipement ménager des ménages monoparentaux dont le chef est une femme et des ménages époux-épouse ayant des enfants, 1986

	Ménages monoparentaux dont le chef est une femme	Ménages époux-épouse ayant des enfants de moins de 18 ans
	%	
Genre de logement		
Location	72	27
Maison individuelle non attenante	30	66
Construit en 1960 ou avant	40	35
Véhicules		
Automobiles		
—Une	49	55
—Deux ou plus	6	31
Fourgonnettes et camions	5	29
Éléments de confort et appareils de sécurité		
Climatiseur	11	17
Détecteur de fumée	63	80
Extincteur portatif	18	43
Appareils ménagers		
Four à micro-ondes	22	43
Congélateur	40	70
Lave-vaisselle	24	50
Machine à laver automatique	64	86
Sèche-linge	60	84
Divertissement		
Tourne-disque	71	84
Magnétophone	60	72
Ordinateur domestique	9	17
Magnétoscope	22	49
Télévision payante	9	11
Téléviseur en noir et blanc seulement	8	3

Sources : Statistique Canada, *Équipement ménager selon le revenu et d'autres caractéristiques*, n° 13-218 au répertoire, et Division des enquêtes-ménages, données non publiées.

leurs niveaux de revenu relatifs. En 1986, seulement 30% des familles monoparentales dont le chef était une femme vivaient dans des maisons individuelles non attenantes, comparativement à 66% pour les autres familles ayant des enfants. Par ailleurs, 72% des familles monoparentales dont le chef était une femme étaient locataires, comparativement à 27% des autres familles. En général, les familles monoparentales occupaient des logements plus anciens que ceux des autres familles.

Presque tous les ménages au Canada, monoparentaux ou non, possédaient les principaux appareils ménagers et appareils de communication tels que réfrigérateur, téléphone, radio et téléviseur. Les familles monoparentales dont le chef était une femme étaient toutefois moins susceptibles que les autres familles ayant des enfants de posséder des appareils comme un congélateur, un lave-vaisselle et un sèche-linge. Par exemple, seulement 40% des familles monoparentales, comparativement à 70% des autres familles, possédaient un congélateur. La proportion de ménages possédant un lave-vaisselle était de 24% chez les familles monoparentales et de 50% chez les autres familles.

Sources de revenu des familles monoparentales dont le chef est de sexe féminin et des familles époux-épouse ayant des enfants, 1985

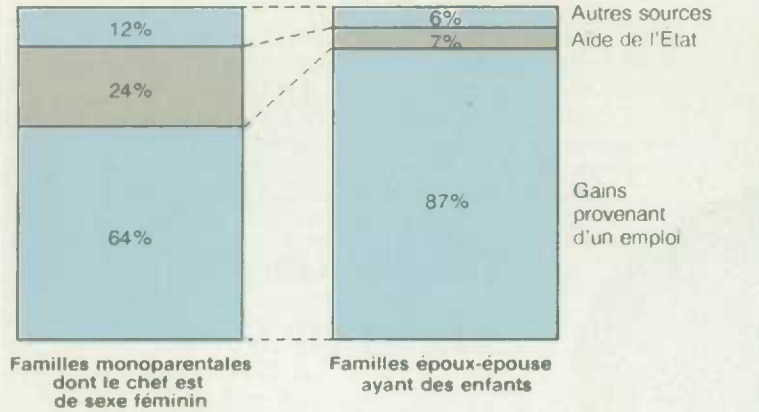

Source : Statistique Canada, Division de l'analyse des enquêtes sur le travail et les ménages, Enquête sur les finances des consommateurs, données non publiées.

Caractéristiques choisies des femmes chefs de famille monoparentale et des épouses, 1984

	Femmes chefs de famille monoparentale	Épouses[1]
	%	
Ayant moins de 19 ans à la première union	28	24
Ayant déjà vécu en union libre	22	17
Ayant moins de 20 ans à la naissance du premier enfant	26	20
Ayant formé une union l'année précédant la naissance du premier enfant ou la même année	26	16
Ayant fait au moins quelques études postsecondaires	24	31
Ayant moins de 20 ans au moment d'entrer pour la première fois dans la population active[2]	57	59
Ayant commencé à travailler seulement après la naissance du premier enfant[2]	30	17
Taux d'activité	61	57
Ayant interrompu leur travail pendant au moins un an[2] (nombre)	0.8	1.0

[1] Désignent les femmes qui étaient des épouses ou des partenaires dans une union libre et qui avaient des enfants de moins de 25 ans à la maison.

[2] Inclut seulement celles qui ont déjà travaillé.

Source : Poole, I. et M. Moore. *L'état de parent seul : Caractéristiques et déterminants, résultats de l'Enquête sur la famille de 1984*, Statistique Canada, n° 99-961 au répertoire.

Le présent article utilise diverses sources d'information de Statistique Canada. Les tendances à long terme du nombre de familles monoparentales et du nombre d'enfants dans ces familles sont tirées des données du recensement. Les caractéristiques relatives à l'état matrimonial, à la maternité, au niveau de scolarité et à l'expérience du marché du travail des chefs de famille monoparentale sont tirées de l'Enquête sur la famille de 1984. Les informations concernant le profil des dépenses proviennent de l'Enquête sur les dépenses des familles. Les données portant sur les caractéristiques du logement et l'équipement ménager sont tirées de l'Enquête sur l'équipement ménager et les données sur le revenu proviennent de l'Enquête sur les finances des consommateurs.

Comme ces enquêtes utilisent des méthodes et des définitions différentes, les résultats ne sont pas rigoureusement comparables. Toutes les sources définissent cependant les chefs de famille monoparentale comme des personnes qui ne vivent pas avec un conjoint ou un partenaire en union libre, mais qui ont encore au moins un enfant à la maison. Toutefois, l'Enquête sur la famille de 1984 visait seulement les chefs de famille monoparentale de 18 à 65 ans, tandis que les autres sources tenaient compte de ceux de tous les groupes d'âge. Dans le recensement, les enfants à la maison comprenaient les enfants de tout âge (à moins d'indication contraire) qui n'étaient pas mariés. L'Enquête sur la famille, toutefois, fixait à 24 ans l'âge limite des enfants à la maison, tandis que l'Enquête sur l'équipement ménager et l'Enquête sur les finances des consommateurs ne comprenaient que les enfants de moins de 18 ans.

Les appareils de divertissement et les éléments de confort comme le four à micro-ondes, l'ordinateur domestique et le magnétoscope se retrouvaient également moins fréquemment dans les foyers des femmes chefs de famille monoparentale que dans ceux des autres familles ayant des enfants. Seulement 22% des familles monoparentales possédaient un four à micro-ondes, comparativement à 43% pour les autres familles. Des familles monoparentales, 9% possédaient un

ordinateur domestique et 22% un magnétoscope, comparativement à 17% et 49% respectivement chez les autres familles.

Les appareils de protection étaient également moins répandus dans les logements des familles monoparentales que dans les logements occupés par les autres familles. En fait, 63% des familles monoparentales possédaient des détecteurs de fumée, comparativement à 80% des autres familles. La proportion de familles monoparentales qui possédaient des extincteurs d'incendie était de 18%, comparativement à 43% chez les autres ménages.

Les familles monoparentales dont le chef était une femme étaient également moins susceptibles que les autres familles d'avoir une automobile. En 1984, 55% des familles monoparentales dont le chef était une femme possédaient une voiture, comparativement à 86% chez les autres familles ayant des enfants.

En résumé

On retrouve des femmes de tous les âges parmi les femmes chefs de famille monoparentale. Bien que les caractéristiques propres à chacune de ces femmes ainsi que les circonstances qui les ont menées à l'état de chef de famille monoparentale diffèrent, on peut dégager un profil général de ces femmes. La plupart d'entre elles sont des femmes séparées ou divorcées qui ont formé une union et commencé à procréer relativement jeunes. En général, elles ont un niveau de scolarité moins élevé, mais sont plus susceptibles de faire partie de la population active que les épouses. Par conséquent, les femmes chefs de famille monoparentale doivent élever leurs enfants tout en faisant face à deux inconvénients : d'une part, elles ne bénéficient pas de l'appui d'un conjoint et, d'autre part, elles possèdent moins de compétences professionnelles qui leur permettraient d'être mieux rémunérées.

Le revenu des familles monoparentales dont le chef est une femme est beaucoup moins élevé que celui des autres familles, ce qui se traduit dans la forte proportion de ces familles qui ont des revenus se situant sous le seuil de faible revenu et qui vivent dans des logements de qualité inférieure et moins bien équipés que ceux des autres familles.

Maureen Moore est analyste à la Division de l'analyse des enquêtes sur le travail et les ménages à Statistique Canada.

CROISSANCE ET DÉCLIN DE LA POPULATION

UNE GÉNÉRATION EN DANGER

Le nombre moyen d'enfants par femme ayant chuté au plus bas niveau jamais enregistré, soit 1,7, le remplacement de la génération actuelle n'est guère garanti. En fait, de nombreux Canadiens renoncent à avoir des enfants.

La publication intitulée **La fécondité au Canada: Croissance et déclin** analyse un certain nombre de questions relatives au faible taux de fécondité ainsi que les conséquences du ralentissement de la croissance de la population.

THÈMES

La réduction actuelle de la natalité fait l'objet de sept chapitres traitant de sujets comme:

- le report des naissances et l'infécondité;
- la tendance généralisée à la stérilisation, à la contraception et à l'avortement;
- les changements dans la structure par âge et leurs répercussions sur l'éducation, la consommation, les dépenses des consommateurs, la sécurité sociale et la population active;
- les politiques démographiques selon une perspective internationale;
- les mères actives: peuvent-elles occuper deux emplois à la fois?

BEST-SELLER!

Vous pouvez commander votre exemplaire de la publication **La fécondité au Canada: Croissance et déclin** en appelant au numéro sans frais 1-800-267-6677 et en utilisant les cartes Visa ou Mastercard ou en remplissant le bon de commande inclus dans la présente publication.

Numéro 91-524F * au répertoire

$12 au Canada

$14 à l'étranger

(24 graphiques, 44 tableaux, 135 pages)

* Disponible en anglais, numéro 91-524E au répertoire.

RÉIMPRESSION

FAITS SAILLANTS DU RECENSEMENT DE 1986

LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION CANADIENNE

par Mary Sue Devereaux

D'après les données du recensement de 1986, le taux de croissance de la population a continué de baisser au Canada dans les années 1980. Entre 1981 et 1986, la population a augmenté de 4% seulement, ce qui représente la plus faible augmentation quinquennale depuis 25 ans. Néanmoins, on a continué d'observer des changements importants dans la répartition de la population par groupe d'âge. En particulier, la proportion de personnes âgées et la proportion de personnes se trouvant dans les meilleures années de leur vie active ont beaucoup augmenté. À l'opposé, le nombre de jeunes adultes a baissé de façon très marquée.

Ces changements dans la répartition par âge de la population reflètent l'accroissement de l'espérance de vie ainsi que les événements qui ont influé sur les taux de natalité, en particulier le baby-boom des années 1950 et du début des années 1960 et l'«implosion démographique» de la fin des années 1960 et des années 1970. À mesure que les personnes nées pendant ces périodes avancent en âge, leur nombre a des effets marqués sur le système scolaire, sur la population active, sur les services familiaux et les services de logement, sur les établissements de soins de santé et sur beaucoup d'autres aspects de la société.

Le vieillissement de la population se reflète sur l'âge médian, qui était en 1986 à son niveau le plus élevé jamais atteint. Cette année-là, l'âge médian des Canadiens était de 31.6 ans, ce qui représente un accroissement par rapport à 1981, où il était de 29.6 ans. À moins de changements radicaux dans les taux de fécondité ou les niveaux d'immigration, l'âge médian continuera d'augmenter jusqu'à la fin du siècle.

La population âgée augmente

La population âgée de 65 ans et plus est celle qui a le plus augmenté au Canada dans les années 1980. En effet, le nombre de Canadiens de 65 ans et plus a augmenté de 14% entre 1981 et 1986, étant passé de 2.4 millions à 2.7 millions, ce qui correspond à un taux de croissance au moins trois fois plus élevé que le taux de croissance de l'ensemble de la population, qui a été de 4% durant cette période. La proportion de personnes de 65 ans et plus dans la population est ainsi passée de 9.7% en 1981 à 10.7% en 1986.

L'augmentation du nombre de Canadiens de 75 ans et plus a été particulièrement rapide. En 1986, plus d'un million de Canadiens avaient 75 ans ou plus, ce qui représente une augmentation de près de 19% depuis 1981. Pendant cette période, la proportion de la population totale représentée par les personnes de 75 ans et plus est passée de 3.6% à 4.1%.

La plupart des groupes d'âge de moins de 60 ans comptent à peu près autant d'hommes que de femmes. Toutefois, les femmes forment la majorité des personnes âgées de 60 ans et plus. En outre, la proportion de femmes augmente progressivement avec l'âge. En 1986, il y avait 158 femmes pour 100 hommes dans le groupe d'âge des 65 ans et plus et chez les 85 ans et plus il y avait plus que deux fois plus de femmes que d'hommes. Ce déséquilibre est attribuable en grande partie aux différences de longévité, les femmes vivant en moyenne sept ans de plus que les hommes.

Le taux élevé d'accroissement de la population de 65 ans et plus devrait se maintenir pendant une bonne partie du siècle prochain. Selon toute probabilité, ce phénomène fera augmenter la demande de services de santé et de services sociaux pour personnes âgées.

La population d'âge actif s'accroît

Le nombre de Canadiens âgés de 25 à 44 ans a aussi beaucoup augmenté entre 1981 et 1986, soit de près de 14%. La proportion de Canadiens de 25 à 44 ans est ainsi passée de 29.5% en 1981 à 32.3% en 1986.

Le nombre de personnes âgées de 45 à 64 ans est demeuré relativement stable entre 1981 et 1986; il a augmenté d'un peu moins de 5%. La proportion de la population totale représentée par ce

Variation en pourcentage de la taille de divers groupes d'âges, 1981-1986

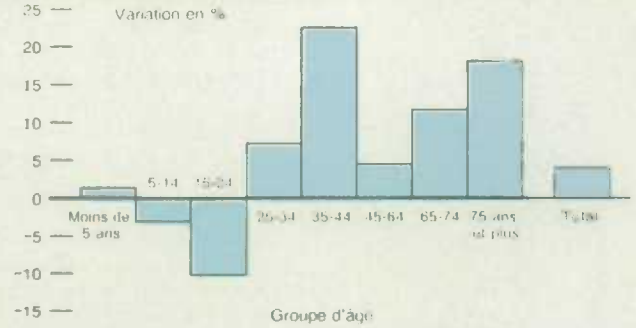

Sources : Statistique Canada, *Population : Âge, sexe et état matrimonial*, nº 92-901 au répertoire, et recensement du Canada de 1986.

Répartition de la population selon le groupe d'âge, Canada, 1981 et 1986

	Groupe d'âge								
	Moins de 5 ans	5-14	15-24	25-34	35-44	45-64	65-74	75 ans et plus	Total
Population totale (en milliers)									
1981	1,783.4	3,697.7	4,658.7	4,216.2	2,968.2	4,658.1	1,477.7	883.2	24,343.2
1986	1,810.2	3,581.8	4,178.2	4,527.2	3,640.9	4,873.5	1,650.1	1,047.5	25,309.3
Pourcentage de la population totale									
1981	7.3	15.2	19.1	17.3	12.2	19.1	6.1	3.6	100.0
1986	7.1	14.2	16.5	17.9	14.4	19.3	6.6	4.1	100.0
Variation en pourcentage 1981-1986	1.5	-3.1	-10.3	7.4	22.7	4.6	11.7	18.6	4.0

Sources : Statistique Canada, *Population : Âge, sexe et état matrimonial*, n° 92-901 au répertoire, et recensement du Canada de 1986.

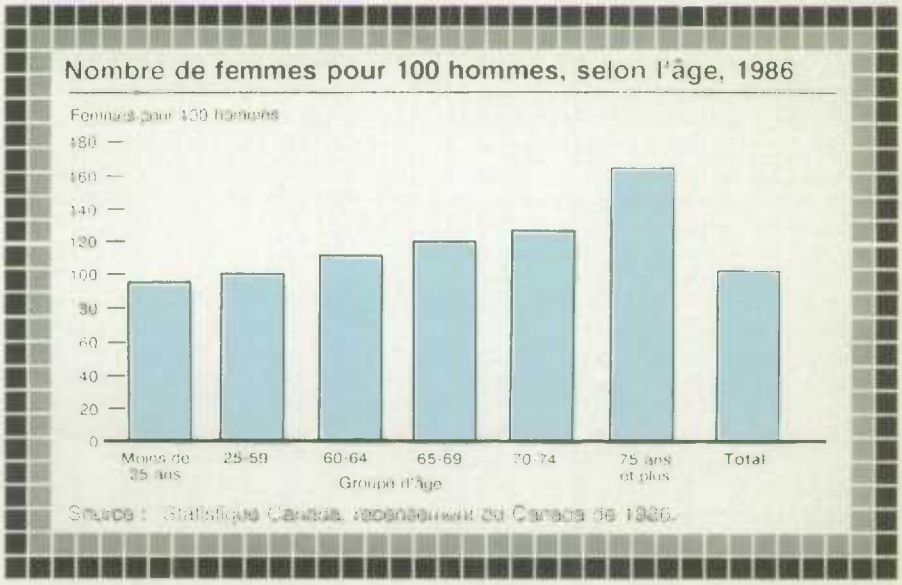

groupe d'âge, soit un peu plus de 19%, n'a presque pas changé.

La population de jeunes adultes diminue

On a observé une diminution marquée du nombre de personnes âgées de 15 à 24 ans, dont la plupart sont nées au cours de la période dite de l'«implosion démographique» de la fin des années 1960 et des années 1970. Entre 1981 et 1986, la population de ce groupe d'âge a diminué de 10%. La proportion de la population totale représentée par les personnes de ce groupe est ainsi passée de 19.1% à 16.5%.

La diminution de la population de 15 à 24 ans a notamment entraîné une baisse très marquée du nombre de nouveaux venus sur le marché du travail, ce qui contraste beaucoup avec la situation observée dans les années 1970, période pendant laquelle les enfants nés du baby-boom envahissaient le marché du travail en nombres records.

La population d'enfants est stable

Comparativement à la croissance rapide du nombre d'enfants observée durant le baby-boom et à la diminution marquée enregistrée au cours de la période de l'«implosion démographique» qui a suivi, la population de 14 ans et moins est demeurée relativement stable entre 1981 et 1986. Durant cette période, le nombre d'enfants de moins de 5 ans a augmenté de 2% et le nombre d'enfants de 5 à 14 ans a baissé de 3%. La proportion de la population totale représentée par ces deux groupes d'âge a ainsi baissé, étant passée de 22.5% à 21.3% pendant cette période. La stabilité relative de ce groupe donne à penser que les effectifs des écoles primaires et secondaires ne devraient pas beaucoup varier au début des années 1990.

Mary Sue Devereaux est rédactrice en chef adjointe de la revue *Tendances sociales canadiennes*.

INDICATEURS SOCIAUX

	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986
POPULATION								
Canada, 1er juin (en milliers)	23,747.3	24,042.5	24,341.7	24,631.3	24,883.6	25,122.8	25,358.2	25,588.3
Croissance annuelle (%)	1.0	1.2	1.2	1.2	1.0	1.0	0.9	0.9
Immigration	82,939	138,079	129,466	134,920	105,286	87,504	84,062	87,794[p]
Émigration	63,559	51,060	43,609	45,338	50,249	48,826	46,252	50,358[p]
FAMILLE								
Taux de natalité (pour 1,000 habitants)	15.5	15.5	15.3	15.1	15.0	15.0	14.8	14.8[p]
Taux de nuptialité (pour 1,000 habitants)	7.9	8.0	7.8	7.6	7.4	7.4	7.3	7.5[p]
Taux de divorce (pour 1,000 habitants)	2.5	2.6	2.8	2.9	2.8	2.6	2.4	*
Nombre de familles touchées par le chômage (en milliers)	652	671	694	986	1,072	1,037	991	918
POPULATION ACTIVE								
Niveau total de l'emploi (en milliers)	10,395	10,708	11,006	10,644	10,734	11,000	11,311	11,634
- secteur des biens (en milliers)	3,474	3,514	3,581	3,260	3,209	3,309	3,348	3,417
- secteur des services (en milliers)	6,921	7,194	7,425	7,384	7,525	7,692	7,963	8,217
Nombre total de chômeurs (en milliers)	836	865	898	1,314	1,448	1,399	1,328	1,236
Taux de chômage	7.4	7.5	7.5	11.0	11.9	11.3	10.5	9.6
Emploi à temps partiel (%)	12.5	13.0	13.5	14.4	15.4	15.4	15.5	15.6
Taux d'activité des femmes	49.0	50.4	51.7	51.7	52.6	53.5	54.3	55.1
Taux de syndicalisation (en % du nombre de salariés)	30.3	32.2	32.9	33.3	35.7	35.1	*	*
REVENU								
Revenu familial médian (en dollars de 1985)	35,158	36,400	35,450	34,026	33,454	33,431	34,076	*
Pourcentage des familles à faible revenu	13.1	12.2	12.0	13.2	14.0	14.5	13.3	*
Gains tirés d'un emploi à temps plein par les femmes en pourcentage de ceux tirés d'un emploi à temps plein par les hommes	63.3	-	63.6	64.0	-	65.5	64.9	*
ÉDUCATION								
Effectifs des niveaux primaire et secondaire (en milliers)	5,184.7	5,106.3	5,024.2	4,994.0	4,974.9	4,946.1	4,927.9	4,941.7[p]
Effectifs à temps plein du niveau postsecondaire (en milliers)	623.5	643.4	675.3	722.0	766.7	782.8	789.8	797.4[p]
Nombre de doctorats décernés	1,803	1,738	1,816	1,713	1,821	1,878	2,000	*
Dépenses publiques en matière d'éducation (en millions de dollars de 1982)	22,598.2	22,512.7	23,082.3	23,180.8	24,031.6	23,208.1	24,122.6	23,581.2
SANTÉ								
Taux de suicide (pour 100,000 habitants)								
- hommes	21.4	21.2	21.3	22.3	23.4	21.4	20.5	*
- femmes	7.0	6.8	6.8	6.4	6.9	6.1	5.4	*
Pourcentage des personnes de 15 ans et plus qui fument régulièrement la cigarette - hommes	38.6	-	36.7	-	34.0	-	33.1	30.8
- femmes	30.1	-	28.9	-	28.3	-	27.8	25.8
Dépenses publiques en matière de santé (en millions de dollars de 1982)	18,456.1	19,564.9	20,831.2	21,672.2	22,745.3	23,846.0	24,078.1	24,942.0
JUSTICE								
Taux de criminalité (pour 100,000 habitants)								
- crimes de violence	623	648	666	685	692	714	749	801
- crimes contre la propriété	5,013	5,551	5,873	5,955	5,717	5,607	5,560	5,660
- homicides	2.7	2.5	2.6	2.7	2.7	2.6	2.7	2.0
ADMINISTRATION PUBLIQUE								
Dépenses au titre des programmes sociaux[1] (en millions de dollars de 1982)	91,126.7	95,340.7	97,499.7	104,289.8	110,095.4	111,700.9	114,838.2	116,467.9
- en % des dépenses totales	59.3	57.7	57.3	58.1	59.9	58.4	58.4	58.9
- en % du PIB	24.0	24.7	24.7	27.8	28.7	27.8	27.7	27.5
Nombre de prestataires de l'assurance-chômage (en milliers)	2,332.9	2,274.1	2,432.4	3,123.1	3,396.1	3,221.9	3,181.5	3,136.7
Nombre de prestataires de la sécurité de la vieillesse et du supplément de revenu garanti[m] (en milliers)	2,145.4	2,236.0	2,302.8	2,368.6	2,425.7	2,490.9	2,569.5	2,652.2
Nombre de bénéficiaires du Régime d'assistance publique du Canada[m] (en milliers)	1,547.6	1,334.3	1,418.4	1,502.8	1,832.9	1,894.9	1,923.3	1,892.9
INDICATEURS ÉCONOMIQUES								
PIB (dollars de 1981) - variation annuelle en %	+3.9	+1.5	+3.7	-3.3	+3.1	+5.5	+4.0	+3.1
Taux d'inflation annuel (%)	9.2	10.2	12.5	10.8	5.8	4.4	4.0	4.1
Nombre de mises en chantier dans les régions urbaines	151,717	125,013	142,441	104,792	134,207	110,874	139,408	170,863

- données non disponibles * données non encore disponibles [p] estimations provisoires [m] chiffres de mars

[1] Comprend : protection de la personne et de la propriété, santé, services sociaux, éducation, loisirs et culture.

Pour de plus amples renseignements:
Terre-Neuve et Labrador
St John's (T.-N.) – 1-709-772-4073 ou 1-800-563-4255
Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick et Île-du-Prince-Édouard
Halifax (N.-É.) – 1-902-426-5331 ou 1-800-565-7192
Québec
Montréal (Qc) – 1-514-283-5725 ou 1-800-361-2831
Nipissing (Ont.)
Sturgeon Falls (Ont.) – 1-705-753-4888
Sud de l'Ontario
Toronto (Ont.) – 1-416-973-6586 ou 1-800-268-1151
Manitoba
Winnipeg (Man.) – 1-204-983-4020 ou 1-800-282-8006
Saskatchewan
Regina (Sask.) – 1-306-780-5405 ou 1-(112)-800-667-7164
Alberta et Territoires du Nord-Ouest
Edmonton (Alb.) – 1-403-420-3027 ou 1-800-222-6400
Territoires du Nord-Ouest (à frais virés) – 1-403-420-2011
Sud de l'Alberta
Calgary (Alb.) – 1-403-292-6717 ou 1-800-427-9708
Vancouver (C.-B.) – 1-604-666-3691
Appels sans frais d'interurbain :
Sud et centre de la Colombie-Britannique
1-800-663-1551
Nord de la Colombie-Britannique et Yukon
Zénith 08913
Région de la capitale nationale
1-613-990-8116
Pour commander une ou plusieurs de ces publications, composer le 1-800-267-6677

Quelques ouvrages de référence

Numéro au répertoire	Titre	Prix Canada (en dollars canadiens)	Prix Ailleurs (en dollars canadiens)
13-218	Équipement ménager selon le revenu et d'autres caractéristiques	$30.00	$31.50
71-001	La population active	$20.00	$21.50
71-529	Moyennes annuelles de la population active	$27.80	$33.35
85-209	L'homicide au Canada	$30.00	$31.00
89-504F	Migration intermétropolitaine au Canada : Évolution des causes au cours de trois décennies	$16.95	$18.45
92-901	Population : Âge, sexe et état matrimonial Recensement du Canada de 1981	$8.40	$10.20
93-106	Familles : Partie I Recensement du Canada de 1986	$28.00	$29.50
93-933	Population : Langue, origine ethnique, religion, lieu de naissance, scolarité - Alberta Recensement du Canada de 1981	$7.50	$9.00
99-933	Les familles monoparentales au Canada	$5.50	$6.60
99-951	Qui sont les femmes des professions libérales ?	$18.00	$19.00
99-961	L'état de parent seul : Caractéristiques et déterminants	$20.00	$21.00

NAISSANCES, DÉCÈS, MARIAGES, DIVORCES...

Les événements tels que ceux-ci font l'objet du **Rapport sur la situation démographique au Canada, 1986.**

Réalisé à partir des plus récentes données démographiques disponibles, ce rapport constitue une version à jour de la publication originale, qui avait été très bien accueillie. Il présente un portrait dynamique du Canada et de sa population et contient des analyses sur des sujets comme:

- la langue;
- la fécondité et la maternité;
- les causes de mortalité;
- la migration inter-provinciale.

Afin de mieux saisir la réalité démographique canadienne, procurez-vous le **Rapport sur la situation démographique au Canada, 1986.**

Pour commander un exemplaire du **Rapport sur la situation démographique au Canada, 1986** téléphonez au numéro sans frais **1-800-267-6677** et utilisez les cartes Visa ou MasterCard ou remplissez le bon de commande inclus dans la présente publication.
nº 91-201F au répertoire
$15 au Canada
$16.50 à l'étranger

Statistics Canada Library
Bibliothèque Statistique Canada
1010019369

LE PAYS, D'UNE ERTURE À L'AUTRE

UNE DE NOS RICHESSES

UNE DE NOS TRADITIONS

L'ANNUAIRE DU CANADA —1988—

Déjà au siècle dernier, les premiers pas de la nation étaient consignés dans l'*Annuaire du Canada*. Aujourd'hui, l'*Annuaire du Canada* témoigne toujours avec précision et exhaustivité des multiples facettes de l'évolution du pays.

Physiographie * Démographie * Santé * Éducation * Emploi et revenu * Sécurité sociale * Logement et construction * Forêts * Pêches et fourrures * Agriculture * Mines et minéraux * Énergie * Sciences et technologie * Transports * Communications * Activités culturelles et loisirs * Industries manufacturières * Commerce et services * Banques, finances et assurances * Gouvernement * Système judiciaire * Relations extérieures, commerce et défense * Finances publiques * Revue de l'économie

Disponible en librairie, en téléphonant à Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-267-6677 ou en remplissant le bon de commande qui figure dans la présente publication.

$49.95 frais de port et de manutention en sus ($54 au Canada, $70 à l'étranger); numéro 11-402F au répertoire.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le Centre de consultation de Statistique Canada le plus près de chez vous.

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

ARTICLES

PARUS EN 1987

POPULATION

Migration entre les provinces de l'Atlantique et l'Ontario de 1951 à 1985	Printemps
Portrait des travailleurs migrants entre les provinces de l'Atlantique et l'Ontario	Printemps
La migration interrégionale au Canada	Automne
Les religions au Canada	Automne
Profil statistique de Calgary	Hiver
Les habitations à loyer modique à Toronto : 40 ans d'existence	Hiver
La population urbaine au Canada	Hiver

FAMILLE

Le mariage : Aperçu de la situation au Canada	Automne
Les femmes chefs de famille monoparentale	Hiver

POPULATION ACTIVE

Hausse du chômage de longue durée	Printemps
L'emploi dans les secteurs d'activité économique au Canada de 1951 à 1985	Printemps
Diminution de l'emploi chez les hommes âgés de 55 à 64 ans, 1975 à 1985	Printemps
Revue annuelle des tendances de la population active	Été
Les accidents du travail	Été
Les personnes âgées vis-à-vis de l'emploi	Automne
Le travail à temps partiel non choisi au Canada entre 1975 et 1986	Automne
Chômage au sein de la population active à temps plein et à temps partiel	Automne
Les femmes dans les professions libérales à prédominance masculine	Hiver

REVENU

Les Canadiens à faible revenu	Printemps
Les dépenses de la population urbaine au Canada	Été

ÉDUCATION

Regard sur les Canadiens ayant un faible niveau de scolarité, 1975 à 1985	Printemps
Les étudiants à temps partiel dans les universités	Été
Diplômés du postsecondaire de 1976 et de 1982 : Situation sur le marché du travail	Automne

SANTÉ

Les habitudes des Canadiens à l'égard du tabac et de l'alcool	Printemps
Accroissement de l'espérance de vie de 1921 à 1981	Été
L'incidence des maladies transmissibles sexuellement au Canada	Été
Baisse des décès provoqués par un accident vasculaire cérébral	Automne

JUSTICE

La population carcérale au Canada	Été
L'aide juridique au Canada	Été
Les homicides au Canada	Hiver

LE RECENSEMENT DE 1986

Faits saillants du recensement de 1986	Été
Faits saillants du recensement de 1986 : Le vieillissement de la population canadienne	Hiver

AU FIL DES TENDANCES